

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.—
Six mois . . . . . 5.—
Trois mois . . . . . 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATIO. et BUREAUX DE RÉDACTION, and a note about the subscription price.

Pour 1 fr. 60

On peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

LA TIREUSE DE CARTES

par LAMY DU VERGER

MARDI 26 OCTOBRE 1897

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 68). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Sociétés de musique
Orchestre l'Odéon. — Répétition générale, à 8 1/4 h.

Orchestre Sainte-Cécile. — Rép., à 8 1/4 h., local.

Intimité. — Répétition de l'orchestre, à 8 1/4 h.

Sociétés de chant
Orphéon. — Répétition à 8 1/2 heures.

Union Chorale. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Melvetia. — Répétition partielle, à 9 h.

La Pensée. — Répétition générale, à 8 1/2 h.

Frohmann. — Gesangstunde, um 9 Uhr.

Deutscher Gem. Kirchen Chor. — Stunde, 8 1/2.

La Coterie (section chorale). — Répétition, à 8 1/2 h.

Réunions diverses
Commission des leçons. — Assemblée, à 9 h.

Union chrétienne des jeunes filles. — Réunion à 8 1/2 h. (Fritz Courvoisier, 17).

Société féd. des sous-officiers. — Lec., 8 1/2 h.

Union sténographique suisse. — Cours préparatoire, de 8 à 9 h., Cours supérieur, de 9 à 10 h., au Collège primaire.

Mission évangélique (1<sup>er</sup> Mars 11<sup>e</sup>). — Etude biblique, à 8 h. du soir.

Clubs
Club d'Escrime. — Leçon, à 8 h., au local.

Club des Gob'Quilles. — Réunion, à 8 1/2 h.

Club des Menteurs. — Assemblée générale, mardi.

Club du Palet. — Réunion tous les soirs de beau temps.

Club du Potet. — Réunion quotidienne, à 8 1/2 h.

MERCREDI 27 OCTOBRE 1897

Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.

Fanfare du Grutli. — Répétition, à 8 1/2 h.

Club musical. — Répétition, à 7 1/2 h.

Orchestre l'Avvenir. — Répétition partielle, 1<sup>er</sup> groupe, à 8 1/2 h. du soir, au local.

Sociétés de chant
Chorale des carabiniers. — Rép., à 8 1/2 h., au local.

Concordia. — Gesangstunde, Abends 8 1/2 Uhr.

Chœur mixte cath. national. — Rép., à 8 h.

Cécilienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir.

Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.

Réunions diverses
La Diligente. — Répétition, à 8 1/2 h., au local.

L'Amitié. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir, au local.

L'Amitié (Sect. litt.). — Rép., à 10 h., au local.

Société féd. des sous-officiers. — Escrime, 8 1/2 h.

Clubs
Club du Tarot. — Réunion, à 9 h. du s., au local.

English conversing Club. — Meeting, at 8 1/2.

Club du Cent. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club imprévu. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Club du Rameau. — Séance, à 9 h. du soir.

Club des Dérames-tot. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.

Pas d'enfants!

Sous ce titre, le Matin donne les renseignements suivants sur le mouvement féministe et la dépopulation en France:

En attendant qu'elle défende les autres, Mlle Chauvin voit sa cause ardemment défendre.

Rien de mieux. Mais ce qui paraît singulier, c'est que les partisans de la future avocate, ceux qui réclament pour la femme le traitement du sexe le plus favorisé, ou prétendu tel, soient les mêmes qui, tout récemment encore, versaient des larmes amères sur les progrès de la dépopulation en France.

Il y a là un manque de logique évident, car à n'en pas douter, le triomphe du mouvement féministe ne peut qu'empirer le mal dont souffre le pays.

On objectera que ce n'est pas parce que nous aurons quelques doctresses en droit ou en médecine que les petits citoyens se feront plus rares. Assurément.

Mais si peu de femmes, en somme, revendiquent le droit de défendre la veuve et l'orphelin et de droguer leurs semblables, combien nombreuses sont celles qui, plus modestes mais non moins tenaces, disputent actuellement aux hommes certaines situations que la tradition avait, pendant longtemps, exclusivement réservées à ces derniers!

Or, pour celles-là, la maternité apparaît généralement comme une véritable catastrophe.

Voulez-vous vous en convaincre? Allez faire un petit tour dans quelques-uns des établissements dont je viens de parler. Questionnez discrètement jeunes filles et jeunes femmes, et vous verrez que les premières sont d'ordinaire peu pressées de se marier et que les autres ont toujours une sainte terreur à la pensée d'augmenter leur descendance.

Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement? La vie de ces employés est absolument le contraire de la vie de famille.

J'ai interrogé sur ce sujet délicat une femme très sérieuse qui, entrée toute jeune dans un grand magasin de nouveautés, est arrivée rapidement, grâce à son intelligence et à son activité, à diriger un rayon important. Elle est mariée à un caissier du même magasin, et, à eux deux, les époux gagnent largement leur vie.

Il est assez naturel, m'a dit cette dame, que nos employées craignent d'avoir des enfants. Sans parler de la question d'argent, des dépenses qu'occasionnent la naissance et l'entretien des bébés, elles ne peuvent jouir des plaisirs de la maternité. Ainsi, moi, j'ai un petit garçon de six ans que j'adore et qui habite maintenant avec nous. Il reste à la pension pendant toute la journée et, le soir, j'ai au moins la consolation de l'embrasser. Mais, quand il est né, j'ai dû l'envoyer chez mes beaux-parents, en province, et, pendant quatre ans, c'est à peine si je l'ai vu. Mon mari et moi, nous avons de bons appointements; aussi le cher mignon est-il bien soigné, bien surveillé. Si nous avions eu trois ou quatre enfants au lieu d'un seul, qu'aurions nous fait? Il aurait fallu les disperser à droite et à gauche, chez des nourrices de la campagne. Que d'inquiétudes alors! Quels perpétuels soucis!

Et puis, vous comprenez bien, conclut mon interlocutrice en souriant, qu'une employée qui passerait son temps à être dans une position intéressante ne serait pas très appréciée. Oh! on est très indulgent pour ces dames: on leur évite toute fatigue, on relâche la discipline en leur faveur; elles ne sont pas trop à plaindre. Mais, enfin, si ça se renouvelait trop souvent... Aussi comptions-nous au magasin beaucoup de ménages ayant un enfant et même deux, mais rarement plus. Quand une femme en a davantage, elle démissionne pour pouvoir rester chez elle et soigner sa nichée.

Ce sont des réponses à peu près analogues que j'ai obtenues dans les établissements financiers où je suis allé ensuite poursuivre ma petite enquête. Dans un d'eux, une jeune femme, attachée au service des coupons, s'est laissée interviewer avec beaucoup de bonne grâce.

Moi, monsieur, m'a-t-elle dit, je serais bien contente d'avoir des bébés. Mais qu'est-ce que j'en ferais, grand Dieu! J'arrive au bureau à neuf heures. J'en sors à six. Mon mari est employé dans une usine d'électricité et n'est libre qu'à huit heures du soir. Nous travaillons tous deux dans des quartiers très éloignés l'un de l'autre, et chacun de nous prend ses repas au restaurant. Si nous avions des enfants, qui s'en occuperait?

Très juste! pensai-je. Et je me rendis à l'administration des téléphones, où je demandai... la communication avec une employée

mariée. Je vis arriver une jolie blonde, au minois chiffonné, à la taille de guêpe.

A ma question elle répondit par un éclat de rire argentin, un de ces éclats de rire comme vous en entendez parfois lorsque vous criez éperdument «allo! allo!» au-dessus de la plaque de l'appareil.

En voilà, une idée! s'écria ma téléphoniste quand son hilarité se fut calmée. Me demander si j'espère avoir des enfants? Mais non, mille fois non! J'ai même une peur bleue d'en avoir, et, rien que d'en parler, j'ai le trac.

Puis, plus sérieuse, elle ajouta:

Mais qu'est-ce que je deviendrais avec des enfants? Je suis prise toute la journée. Mon mari est encore plus occupé que moi, car il est comptable dans une maison de commerce et contrôleur dans un théâtre. Nous nous voyons à peine: quand il rentre, je dors, et, lorsque je m'en vais, il n'est généralement pas réveillé. Non, voyez-vous, monsieur, quand on a des mioches, il faut rester chez soi et ne pas être toujours dehors, car, sans cela, ce n'est pas la peine.

Et sur ces paroles pleines de bon sens, la jolie téléphoniste fit un demi-tour sur les talons et courut reprendre ses récepteurs.

Conditions de travail

trucs des fabriques d'horlogerie étrangères

Récemment un collaborateur du Tagblatt de Bienne faisait publier une correspondance où il était dit que la fabrique de Huningue payait les remontages 12 fr. la douzaine. Or, la plupart des renseignements fournis par ledit correspondant étaient inexacts, d'après les pièces qui nous ont été soumises. La fabrique de Huningue embauche en disant aux ouvriers qu'elle fait une montre soignée avec brides et arrêtages et qu'elle paye 8 francs le carton avec emboîtement. Il paraît que les promesses d'engagement sont toutes les mêmes. D'après la lettre et le carnet d'ouvrier qui nous ont été soumis, la fabrique de Huningue offre 8 fr. par demi-douzaine de remontages et paye ses cartons 3 fr. 50, 4 fr. et 4 fr. 50 sans emboîtement et 5 fr. avec emboîtement. On voit la différence entre les promesses et la réalité. Dans ces conditions tous les ouvriers n'y restent pas et les membres de nos fédérations peuvent prendre bonne note de ces renseignements.

Pour revenir à la fabrique de Hongrie, disons que deux horlogers sont revenus la semaine dernière, l'un d'eux reste à Bienne, l'autre est parti pour la France. Ils disent à leurs camarades de ne pas y aller, en indiquant comme motif que la fabrique de Saint-Gothard promet de beaux salaires, lesquels sont diminués sous toutes sortes de prétextes un ou deux mois après l'arrivée. C'est également un avertissement de plus.

Avant de terminer, signalons encore un truc qui s'exerce au détriment de nos fabriques d'horlogerie et qui est certainement de nature à discréditer notre commerce d'exportation. Une maison de Bienne ayant une succursale à Pletterhausen ferait faire ses boîtes à Porrentruy, dans un atelier qu'on pourrait nommer. Ces boîtes sont expédiées à Beurnevésin, bureau de poste frontière suisse. Là, des employés dont on pourrait également donner les noms prennent possession de ces boîtes, les ouvrent, les numérotent d'après les mouvements, puis, ce travail fait, les mélangent. Le tout ainsi arrangé, ils font passer ces boîtes comme déchets auprès des douaniers, qui n'y voient goutte. Ainsi, la dite maison de Bienne obtient des boîtes faites par des sauvages à un prix de revient dérisoire. Puis, par dessus le marché, elle bénéficie encore des droits de douanes, que tout commerçant scrupuleux doit acquitter.

Donc avis à MM. les fabricants d'horlogerie qui se plaindraient de concurrence.

On prétend à Bienne que le même truc aurait été employé, ou le serait encore, par une fabrique de boîtes du Val-de-Travers pour le compte de la fabrique de Vienne.

(Solidarité horlogère).

Nouvelles étrangères

France. — La Chambre a pris, hier, en considération la proposition Rose punissant les marchés fictifs sur les produits agricoles.

La Chambre a adopté, par 358 voix contre 145 le projet transférant la gare d'Orléans au quai d'Orsay, dans l'ancienne cour des comptes.

La commission du budget, d'accord avec M. Cochery, a décidé que le dégrèvement de l'impôt foncier voté en juillet sera compensé, pour rétablir l'équilibre au budget: 1° par l'assujettissement à l'impôt établi par la loi de 1872 des valeurs étrangères qui échappent aujourd'hui, ce qui donnerait dix millions; 2° par l'élévation du droit de timbre sur les fonds étrangers, ce qui donnerait seize millions.

La commission a renoncé à augmenter le droit sur les valeurs françaises.

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier après-midi, à Paris, entre MM. Thomegux et Casella, amateur italien, à la suite d'une polémique concernant la chemise espérée que portait le comte de Turin, lors de son duel avec le prince Henri d'Orléans. M. Casella a été légèrement blessé à la joue gauche, à la première reprise.

Une famille composée du père, de la mère et de quatre enfants a été trouvée asphyxiée à Dhuisy-le Roi. On attribue ce suicide à la misère.

Plusieurs tonnes de poudre, emmagasinées dans un navire placé à proximité de la grande jetée, à Cherbourg, ont fait explosion hier après-midi. La détonation a été formidable; une secousse a été ressentie dans toute la ville, où une panique s'est produite.

Le bateau qui a sauté est le Bélier, ancien garde côte, vendu par l'Etat et qui était en démolition. Il avait à bord une assez grande quantité de poudre destinée à la démolition. Il y a un tué et trois blessés.

Espagne. — Une dépêche de la Havane à l'Imparcial dit que les intransigeants sont décidés à faire une manifestation en faveur du général Weyler. Les adversaires de l'autonomie cherchent à créer des difficultés au maréchal Blanco; les opérations militaires sont paralysées; 40,000 soldats sont malades. La situation financière et commerciale est très mauvaise. Cette dépêche cause une vive émotion à Madrid. Le gouvernement a pris des mesures énergiques pour empêcher un conflit à la Havane, à l'occasion du départ du général Weyler, lequel a reçu l'ordre d'attendre l'arrivée du maréchal Blanco.

El Liberal publie une lettre d'Irun, signalant la surveillance établie par les autorités en vue du développement de l'introduction d'armes de guerre que les carlistes font venir par contrebande de France, et que les autorités françaises ont plusieurs fois signalée.

Russie. — On mande de Saint-Petersbourg que tout fait prévoir pour l'hiver et le printemps, dans plusieurs gouvernements, un renchérissement des vivres et la disette.

M. Félix Faure vient d'envoyer en cadeau aux officiers et à l'équipage du croiseur Russie une fort jolie statuette en bronze. Cette statuette, qui est placée sur un piédestal en jaspe, représente un guerrier gaulois. Le travail de ce bronze est d'une exécution artistique remarquable.

Le 21 octobre a eu lieu, chez le commandant du port de Cronstadt, une séance consacrée à l'examen de la question de la participation du ministère de la marine russe à l'Exposition universelle de 1900.

Un grand nombre d'officiers supérieurs de la marine ont assisté à cette séance, où l'on a, entre autres, discuté sur ce que chaque institution du port pourrait envoyer de plus intéressant à cette exposition.

Serbie. — L'opinion commence à se remettre lentement de l'émotion que la nouvelle immixtion du roi Milan dans les affaires de l'Etat a produite d'un bout à l'autre du pays.



On constate en particulier avec satisfaction que, grâce à l'intervention du roi Alexandre, ni M. Stévoimir Nicolajevitch, ni M. Voukassine Petrovitch, les hommes à tout faire du roi Milan, n'ont été compris dans le cabinet, et que seul M. Andra Georgevitch, le personnage le moins dangereux du trio, y a été admis.

L'opinion continue cependant à se demander anxieusement, si la nouvelle immixtion du roi Milan ne produira pas, par la suite, d'autres commotions, d'autant plus qu'on fait courir, à tort ou à raison, le bruit que le roi Milan aurait l'intention de s'installer définitivement en Serbie, soit à Belgrade, soit à Nish, pour y jouer le rôle de grand conseiller de la couronne.

**Brsil.** — La fin d'une guerre. — Le *New-York Herald* a reçu de son correspondant de Rio des détails sur la prise de Canudos, le repaire des fanatiques de Conselheiro, le Messie de Bahia, par les troupes brésiliennes.

L'armée ayant fermé le cercle d'investissement et l'artillerie abattu les murs des églises-forteresse des rebelles, l'assaut définitif fut donné. Les fanatiques opposèrent pendant plusieurs heures une résistance désespérée, mais la nouvelle de la mort de leur Messie s'étant répandue parmi eux, ils perdirent courage. A partir de ce moment, la bataille dégrèna en un massacre : des centaines de fanatiques tombèrent sous les balles des soldats qui les cernaient ; d'autres, plutôt que de se rendre, mettaient le feu aux maisons et se précipitaient dans les flammes ; en outre, 3,000 prisonniers ont été faits par les troupes, qui ont achevé de détruire Canudos par le feu et la dynamite.

On a retrouvé dans une des rues de la ville le cadavre de Conselheiro, entouré de ceux d'une centaine d'hommes de sa garde personnelle, qui s'étaient fait tuer en le défendant et qui étaient horriblement mutilés.

La rébellion peut être considérée comme complètement terminée.

**Affaires d'Orient**

**Athènes, 25 octobre.** — La question du retour des Thessaliens est arrangée entre Edhem pacha et les délégués grecs. Les habitants des villages occupés par les troupes turques rentreront les premiers, puis viendront les habitants des villes.

— A la suite de la vive effervescence qui règne en Crète, le gouvernement a donné des ordres sévères pour empêcher tout envoi d'armes et tout départ de volontaires.

**Athènes, 25 octobre.** — Le colonel Ismaïl bey, délégué de la Turquie, et le capitaine Bigham, délégué de l'Angleterre à la commission pour le retour des Thessaliens, sont arrivés à Lamia afin de discuter les détails de cette rentrée.

L'« Ethniké Hétairia » annonce la publication d'une brochure justificative.

D'après l'*Asty*, les puissances auraient, malgré leurs promesses à l'égard des Crétois, décidé de maintenir, à titre provisoire, les garnisons turques.

**Constantinople (via Tseymen), 24 octobre.** — Un haut fonctionnaire du ministère des finances allemand va être nommé mustechar, soit secrétaire d'Etat aux finances turques. Cette nomination, qui donna lieu à d'assez longs pourparlers, fut résolue définitivement dans l'entrevue du sultan et du baron Saurma-Jeltsch vendredi dernier ; elle sera officielle dans un ou deux jours.

Il est sérieusement question de M. Rambert, qu'il reste d'ailleurs à pressentir, pour occuper un poste nouveau d'administrateur délégué auprès de la Banque ottomane à Constantinople. Il serait formé un comité de direction entre MM. Hamilton Lang, Rambert et Auboyneau.

**Chez le dentiste**

Dans l'après-midi de mardi dernier, vers trois heures, les alentours de la porte de Saint-Denis étaient mis en émoi par les cris d'une femme qui, penchée à une fenêtre, au cinquième étage de la maison, portant le numéro 2 du boulevard Bonne-Nouvelle, à Paris, criait : « Au secours ! au voleur ! »

Deux gardiens de la paix et deux agents de la sûreté, qui étaient en service en ces parages, accoururent et, tandis que ces derniers fermaient la porte cochère de l'immeuble, les gardiens montaient l'escalier pour explorer les lieux. La locataire raconta que, pendant qu'elle était occupée à coudre auprès de sa fenêtre, elle avait entendu exercer des pesées sur sa porte et grincer dans la serrure le fer d'une pince-monseigneur. Prise d'une frayeur bien légitime, elle avait appelé à l'aide. Il n'y avait pas d'erreur possible. Des cambrioleurs étaient dans la maison il s'agissait de les trouver.

Les deux gardiens de la paix se mirent en devoir d'explorer les coins et recoins de l'immeuble. Ils ne découvrirent rien. Pourtant des pas furtifs partis du quatrième étage leur firent dresser l'oreille.

Ils se précipitèrent dans l'escalier. La piste était bonne. Un homme descendait en effet les degrés quatre à quatre. Au troisième étage, sur le point d'être rejoint, l'homme aperçut une enseigne portant cette indication : « Stéphane, chirurgien dentiste ». A côté de la plaque était un cordon de sonnette. Il l'agita désespérément. La porte s'ouvrit et il entra quand les agents lui mirent la main au collet. Le cas n'était pas niable. L'individu était porteur de l'attirail du parfait cambrioleur. Il se laissa mettre les menottes et ne protesta point.

Mais l'invasion soudaine de son appartement avait attiré l'attention de M. Stéphane, le dentiste, qui, laissant là un client assis dans son cabinet sur le fauteuil articulé, accourut tout ému. On le mit au courant, et alors, comme si appelé d'une lueur subite, il s'écria :

— Vous avez un cambrioleur ? Moi j'en ai sûrement un autre. Il est là. Entrez, messieurs.

Et ouvrant la porte de son cabinet, il désigna aux agents le client qui attendait ses soins.

Sur la foi du praticien, les agents le fouillèrent. On trouva dans sa poche un ciseau à froid. Il fut arrêté et conduit en compagnie de son complice, au commissariat de police.

Voilà ce qui s'était passé. Un des cambrioleurs, le dernier arrêté, avait eu l'idée au premier cri d'alarme, de sonner à la porte du dentiste. Introduit près de celui-ci, il avait prétexté une rage de dent, et M. Stéphane se préparait à lui extraire la dent malade lorsque les agents étaient venus l'arrêter.

Ces deux cambrioleurs sont des repris de justice, nommés Léon Mathieu et Pierre Bernard.

contre personne. Ces jardins peuvent donner une idée exacte de ceux où aimaient à se promener Horace et Virgile. Assis sous le pin brisé, qui fut planté en souvenir de la mort de Rienzi, Roland avait à ses pieds toutes les fleurs, tous les temples de la Ville éternelle. A deux pas, le Capitole se dressait au milieu des maisons comme un rocher au milieu des flots. Les hirondelles, réfugiées en Italie, passaient et repassaient, les fontaines babilantes, les oiseaux gazouillaient, et le brouhaha des rues montait, adouci par la distance. Peu d'endroits au monde sont plus favorables à la rêverie solitaire. Mais Roland était trop à l'élan de sa joie pour rester longtemps assis. Sa cigarette achevée, il se mit à marcher le long des allées tournantes.

« Elle sera ton amie, ta compagne dans la vie, ta femme bien-aimée », lui murmurait l'eau des fontaines. Les oiseaux chantaient aussi sa prochaine union avec Cécile de Tréal, et les branches, agitées par un vent léger, entonnaient un hymne de triomphe. Toute la nature lui paraissait en fête.

Dès le jour même, il adresserait au marquis de Tréal la solennelle demande, et, dans son esprit, il voyait la touchante scène des fiançailles. Un bouquet de fleurs blanches le précéderait chez la jeune fille, puis il arriverait avec une bague superbe, il la glisserait au doigt de celle à laquelle il dévouerait sa vie entière. O le cher et délicieux moment !

Et, avec cette rapidité d'éclair qu'a notre pensée :

— Mais, si j'éternisais ce moment ! songea-t-il. Si je demandais à Clément Houssaie une « scène de fiançailles ?... » Pauvre garçon ! Malgré mes promesses de protection, je l'ai bien négligé. Je n'en ai pas encore parlé à mon père. Une seule fois, j'ai gravi l'escalier de son atelier... Ah ! comme un grand sentiment nous rend égoïstes !... Je suis trop absorbé par cette chère pensée de celle qui a pris mon cœur.

Il réfléchit un instant.

C'était une excellente idée que de commander ce tableau ; le talent de Clément Houssaie était réel, bien digne de fixer à jamais l'image de la candide et confiante fiancée. Il les représenterait tous les deux sur la toile, elle et lui, lui et elle, au moment où il passerait l'étoincelle brillante au doigt fuselé.

Il souriait à la vue du tableau, déjà créé dans son imagination ; et, sans différer, il quitta les jardins

**Chronique suisse**

**Equipement des officiers.** — On s'obstine à annoncer qu'un nouveau règlement sur l'équipement des officiers de l'armée suisse entrera en vigueur l'année prochaine. Les principales modifications apportées à la tenue des officiers consisteraient dans le remplacement des brides actuelles (peu pratiques) par des épaulettes, et du sabre courbe par un droit beaucoup plus léger. Toutes les garnitures disparaîtraient et les commandants de corps d'armée seraient seuls à porter le panache blanc.

**Jugement très commenté.** — La Cour d'assises de Winterthur vient de rendre un jugement qui a causé une assez vive surprise. Elle a acquitté le nommé Joseph Jolidon, ouvrier dans la maison Sulzer, qui, au mois d'août dernier, frappait en pleine poitrine, avec un instrument pointu, un de ses chefs, l'ingénieur Henri Ziegler, lui occasionnant ainsi une blessure d'une certaine gravité et qui laissera des suites.

Jolidon jouit d'une bonne réputation ; resté veuf avec deux enfants, il travaille pour suffire aux besoins de sa petite famille et, en somme, c'est un bon ouvrier. Il a le malheur d'avoir la tête un peu près du bonnet et de ne pas se soumettre volontiers à une discipline. Il a la langue trop bien pendue et dérange fréquemment ses camarades par des discours à perte de vue, arrive volontiers en retard à l'atelier et fait des réclamations à tort et à travers.

D'autre part, ses chefs immédiats, MM. Merz et Ziegler, paraissent avoir fait preuve, en mainte circonstance, de peu de tact à son égard. Ils ont eu plus d'une fois la main lourde, et Jolidon, qui est étranger (il est originaire de Belfort), a eu l'impression que l'on usait à son endroit d'une sévérité et d'une rigueur exagérées. On lui a infligé de nombreuses amendes pour ses arrivées tardives, et on lui a compté comme non justifiées des absences qui, aux termes du règlement de la fabrique, auraient dû être considérées comme excusées, se refusant à ajouter foi à ses explications. Il était, en outre, sous le coup d'une menace de renvoi.

Cet ensemble de circonstances avait aigri Jolidon, qui, les derniers temps, ne travaillait plus avec le même zèle ; enfin on lui avait donné à entendre qu'on le remplacerait à la machine à laquelle il était attaché pour ne plus l'occuper que comme manoeuvre.

Le 13 août dernier, M. Ziegler, jugeant le moment venu pour faire ce changement, s'approcha de Jolidon et lui enjoignit de quitter sa machine pour céder sa place à un autre. Jolidon déclara qu'il n'en ferait rien et en même temps il se laissa aller, dans sa surexcitation, à un geste que M. Ziegler prit pour une menace et auquel il répondit par un coup sur la main de son ouvrier. Jolidon, hors de lui, frappa alors M. Ziegler de l'instrument qu'il tenait en ce moment.

Le président avait posé au jury cette question : « Jolidon a-t-il causé une lésion corporelle avec préméditation ? » Deux autres questions subsidiaires, traitaient des circonstances atténuantes. En présence d'une pareille question et vu les faits de la cause, le jury ne pouvait répondre que d'une façon négative, et c'est ce qu'il a fait. Jolidon n'a point agi, en effet, tout concourt à l'établir, avec préméditation ; il n'a pas eu l'intention de commettre un homicide. Mais la réponse du jury aurait été bien différente si la question de lésions

corporelles causées par imprudence lui avait été posée. Quoi qu'il en soit, le verdict du jury a été accueilli par des applaudissements à la tribune. Il est juste d'ajouter que M. Ziegler lui-même, qui cependant ne se remettra jamais complètement des suites de sa blessure, avait recommandé Jolidon à l'indulgence du jury.

**Championnat Suisse de Football Association  
Challenge-cup Ruinart**

**RÈGLEMENT**

**TITRE II. — But.**

Article premier. — La *Suisse Sportive*, voyant l'intérêt que l'on commence à prendre en Suisse au jeu de football, et désireuse de voir ce jeu pratiqué par le plus grand nombre de nos concitoyens, a pris l'initiative d'organiser un *Championnat Suisse de Football*.

**TITRE II. — Coupe.**

Art. 2. — La maison Ruinart a mis à la disposition des organisateurs une coupe en argent qui sera remise au Club vainqueur et rehaussera l'intérêt de la lutte.

Art. 3. — Cette coupe porte le nom de Challenge-cup Ruinart ; elle est transmissible.

Art. 4. — Le club qui sortira vainqueur du concours sera propriétaire de la Coupe pour une année.

Art. 5. — Quinze jours avant la date du match final, le Club détenteur du Challenge-cup devra le remettre au journal la *Suisse Sportive* qui en aura la garde.

Art. 6. — Si, pour un motif quelconque, le match définitif restait sans résultat, la Coupe serait également remise à la *Suisse Sportive* qui la garderait jusqu'à l'année suivante.

**TITRE III. — Comité d'honneur.**

Art. 7. — Le Championnat Suisse de football, organisé par la *Suisse Sportive*, est placé sous la haute direction d'un Comité d'honneur.

Art. 8. — Font partie du Comité d'honneur, MM. Auckenthaler (de la Villa, Lausanne) ; Ami Simond (Yverdon) ; G. Thudichum (la Châtelaine, Genève) ; Dr Schwob, rédacteur en chef et F. Dégerine, secrétaire de la *Suisse Sportive*. Ce comité se complètera lui-même.

Art. 9. — Le Comité d'honneur sera chargé de trancher toutes les difficultés pouvant survenir au sujet de l'organisation du championnat, de la validité des matchs et de la conduite des joueurs.

**TITRE IV. — Les équipes.**

Art. 10. — Toute équipe se présentant incomplète sur le terrain ne pourra, en aucun cas, se compléter sur place, même avec le consentement du team adverse.

Art. 11. — Un même joueur ne pourra pas jouer dans deux équipes différentes.

**TITRE V. — Les matchs.**

Art. 12. — Les clubs qui désirent prendre part à la compétition, s'annoncent au Comité d'honneur, avant la fin d'octobre. Ils devront donner la liste complète de leurs membres actifs. Si un nouveau joueur s'adjoint à un club après l'expédition de ce règlement, le secrétaire du dit Club devra l'annoncer immédiatement au Comité d'honneur, qui seul décidera si ce nouveau membre peut prendre part aux matchs suivants.

Art. 13. — Le comité laisse aux clubs le soin d'organiser les matchs entre clubs d'un même canton. Le Comité tranchera toutefois souverainement toutes les difficultés qui pourraient survenir entre les clubs.

Art. 14. — Un délégué du Comité d'honneur devra assister, en qualité de « referee » au match final de chaque canton qui décidera quel sera le club, champion de ce canton, qui prendra part aux matchs intercantonaux.

Art. 15. — Le Comité se réserve l'organisation des matchs intercantonaux et celle du match final.

Art. 16. — Le Comité fera parvenir contre remboursement à chaque club inscrit les règles du jeu qui feront loi dans les matchs pour le Championnat. Le règlement de jeu sera celui élaboré par la League anglaise.

**TITRE VI. — La date.**

Art. 17. — Les matchs inter-clubs d'un même canton devront être joués pendant la première demi-saison, soit jusqu'à fin décembre ; la deuxième demi-saison est réservée aux matchs intercantonaux et au match final. Celui-ci devra avoir lieu avant le 15 avril.

Art. 17 bis. — Les Matchs cantonaux déjà joués cette saison pourront être considérés comme valables si les clubs intéressés sont d'accord.

remuer à la pelle pour le plaisir de leur éclat, de leur musique.

L'or ! mais c'est la gaieté de l'existence, c'est l'unique raison de respirer et de vivre. L'or n'est pas seulement enivrante à regarder, mais il donne l'admiration de tous, des hommages, des agencements, un encensement de la foule pour l'homme puissant et riche. En ce monde, il y a ce qui plaît, ce qu'on désire. Et l'or enviable, l'or adorable procure tout cela.

Il s'attardait devant ses piles brillantes. Il ne se hâtait point de les remettre dans la cassette. Elles étaient tout pour lui, le monde et le ciel, le plaisir et le bonheur. Elles répondaient à toutes ses attentes.

Elles lui donnaient, par leur vue, tout ce qu'il pouvait éprouver d'extase. Il n'avait plus que cette idole dans le regard, dans l'âme, dans le cœur, l'or... l'or adoré.

Il mettait en liasses ses billets. Il calculait la dot qu'il assurerait à son fils sans nuire à son train de maison.

Il offrirait à la fiancée de Roland des joyaux sans prix, des perles et des diamants, des rubis et des émeraudes...

Et, malgré cela, il serait riche toujours, toujours, toujours... La source de l'or ne serait point tarie.

Et, en contemplant ses richesses, le baron Thausas, tout à la fois avare et prodigue, soufflait sur sa passion, sur ce feu de son cœur, et en faisait un incendie.

Ah ! qu'a-t-il donc de satanique cet amour de l'or pour empiéter ainsi un être humain d'un affolement si tenace, d'une ardente soif de richesse impossible à étancher ?

Il était réellement envahi, conquis, dominé par la puissance invincible de l'Idole, par sa passion devenue un dieu souverain.

Il avait fait ses calculs. La part de Roland serait magnifique. Comme son père, s'il le voulait, il pourrait être enveloppé d'encens, voir toute la brillante société cosmopolite à ses pieds... sous ses talons.

(A suivre)

**FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 15**

**L'IDOLE**

DU

**BARON THAUSAS**

PAR

**M. du Campfranc**

Ils ne virent pas une ombre qui restait debout à l'entrée. La baronne Thausas était là, dans l'encadrement de la portière soulevée. Elle avait aperçu le remerciement de son fils, la voix vibrante d'ardente reconnaissance. Sa pâleur était effrayante. Elle était vraiment l'apparition de la douleur humaine. Après quelques secondes de halte, elle se remit à marcher droit devant elle comme une somnambule.

Elle passa à côté du baron Thausas sans parler. D'un geste rapide elle souleva la portière d'en face et disparut. Elle était partie. Son pas léger ne se discernait même pas sur le tapis du vestibule.

La joie de Roland était immense. Ah ! que son père était magnifique ! Jamais son cœur n'avait manqué de répondre à une noble action. Sa générosité était sans bornes. Comme tout de suite, entrant dans les vues de son fils, il avait renoncé au projet d'alliance longtemps caressé ! Mlle de Tréal serait accueillie en fille par le baron Thausas, et Roland, incapable de maîtriser sa joie, s'en était allé porter son rêve radieux au jardin Colonna, tout proche du palais.

Ces jardins sont parmi les choses les plus charmantes que l'on puisse voir à Rome. Quand le promeneur a gravi l'allée montante qui le conduit à l'ombre des yeuses, il est à peu près sûr de n'y ren-

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.



TITRE VII. — Réglementation.

Art. 18. — Les clubs recevront chaque année une circulaire lancée par le Comité d'honneur et leur rappellent les dispositions prises pour disputer le Championnat.  
Art. 19. — Tout cas non prévu par les présents règlements sera tranché souverainement par le Comité d'honneur ; communication en sera donnée aux intéressés par l'intermédiaire de la Suisse Sportive.  
**Le Comité.**

**Nouvelles des cantons**

**ZURICH.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, l'Alhambra de Zurich (panorama international), a été la proie des flammes. Les dégâts sont considérables.

— **Terrible accident.** — Un accident qui pourrait avoir des conséquences mortelles s'est produit mercredi dernier à la station de Meilen. Un ouvrier mécanicien était occupé à poser une aiguille, lorsqu'il fut atteint et violemment jeté de côté par une locomotive en manœuvre. Le pauvre homme, très grièvement blessé à la tête, a été immédiatement dirigé sur l'Hôpital cantonal où il a été admis d'urgence.

**LUCERNE.** — La grève des maçons et manoeuvres peut être considérée comme terminée. Dans divers chantiers, le travail momentanément interrompu a repris jeudi, les ouvriers n'en avaient été éloignés que par les violences ou les menaces des grévistes y étant rentrés. D'autre part, les grévistes italiens, voyant qu'ils n'ont rien à gagner à prolonger leur séjour à Lucerne, reprennent peu à peu le chemin de leur pays.

Quatre ouvriers italiens, deux maçons et deux manoeuvres, dont trois figuraient au nombre des meneurs, viennent d'être condamnés à deux ans d'expulsion du canton, trois pour menaces et pour ivresse, le quatrième pour coups et blessures.

**FRIBOURG.** — Samedi matin, une maison en construction à Fribourg, au quartier du Varis, s'est partiellement effondrée, ainsi qu'un échafaudage. L'accident est arrivé de bonne heure, avant la venue des ouvriers ; de cette façon, il n'y a pas eu d'accident de personnes.

**Chronique du Jura bernois**

**Roche.** — La semaine dernière, Henri Péteut, fils d'Isaak, journalier, célibataire, s'était rendu à la Combè du Pont, entre Montier et Roche, pour y fagonner du bois. Comme il ne rentrait pas pour dîner, son neveu alla à sa recherche et ne tarda pas à découvrir son cadavre au pied d'une paroi de rocher. Péteut, tombé sans doute de ce rocher, haut de 30 à 40 mètres, avait le crâne fendu.

**Chronique neuchâteloise**

— **Loche.** — Des recherches d'eau en vue de l'alimentation du Loche, faites jusqu'à maintenant dans la côte des Envers, ont eu un résultat imprévu. Les immenses sis à la rue des Envers et à la rue du 29 Février reçoivent précisément leur alimentation d'eau des mêmes terrains dans lesquels la Commune a établi des galeries pour procéder à des recherches.

Or, les propriétaires de ces immeubles ont vu l'eau de leurs réservoirs se troubler ensuite des creusages et des pompages effectués, puis ils en ont été réduits ces derniers temps à la portion congrue, et enfin, depuis samedi, plusieurs maisons ont été entièrement privées de tout liquide.

Craignant de voir cette disette se prolonger, et engagés vis-à-vis de leurs locataires à fournir l'eau nécessaire à leurs besoins, les propriétaires, au nombre de 16, représentant environ 70 familles, se sont émus et se sont réunis afin de sauvegarder leurs intérêts. Ils ont dû avoir hier une entrevue avec le Conseil communal.

**Chronique locale**

— **Cours de préparation aux examens d'apprentis.** — Messieurs et mesdames les maîtres et maîtresses d'apprentissage, ainsi que les parents et apprentis, filles et garçons, sont informés qu'un cours de français et arithmétique sera organisé au Collège spécialement pour ceux qui se proposent d'obtenir leur diplôme de connaissances professionnelles en 1898 ou plus tard.

Le cours comprendra 20 leçons. La leçon sera de deux heures ; elle aura lieu une fois chaque semaine de 5 à 7 heures du soir. Les élèves n'auront rien à payer, mais ils fourniront leurs cahiers et leurs plumes.

L'enseignement sera donné de manière à ce que les élèves en retirent des avantages dans la vie pratique ; ils maintiendront et compléteront dans ces cours leur instruction générale. Il y aura une ou plusieurs classes de jeunes filles.

Il est rappelé que la fréquentation régulière des cours est une des conditions du programme à remplir pour la réussite des examens professionnels d'apprentis.

Les inscriptions seront reçues chaque jour, de 8 à 11 heures et de 1 à 4 heures, jusqu'au

lundi 1<sup>er</sup> novembre, au greffe des Prud'hommes, où l'on donnera avec plaisir tous les renseignements complémentaires désirés.  
(Communiqué.)

— **Cours de sténographie.** — La section « Chaux-de-Fonds » de l'Union sténographique suisse a décidé d'organiser deux séries de cours publics de sténographie française Aimé Paris.

Tous les auditeurs de ces cours auront la faculté de suivre ultérieurement et pendant une année, à titre gratuit, le cours de perfectionnement affecté aux membres de la société. C'est là une innovation qui, nous n'en doutons pas, engagera un grand nombre de personnes, dames, messieurs et jeunes gens, à profiter de l'occasion qui leur est offerte de s'initier à une science dont l'utilité n'est plus à contester.

Qui, de nos jours, n'aimerait connaître la sténographie ! Mais on n'ose s'y lancer, on craint de se trouver en présence de nombreuses difficultés, d'une science ardue exigeant des connaissances spéciales. Il n'en est rien pourtant ; aussi, ne comprenons-nous pas les raisons qui en arrêtent plus d'un à posséder cette science dont ils recueillent à chaque instant, sans s'en douter, les inappréciables bienfaits.

Et comment se peut-il encore qu'à notre époque des places restent vacantes, faute de candidats ? L'année dernière, l'Echo sténographique, de Genève, organe officiel de l'Union sténographique, ne pouvait satisfaire aux demandes qui lui étaient adressées par d'importantes maisons de commerce. Des faits de ce genre ne devraient pas se rencontrer, mais il en sera toujours ainsi tant que la sténographie ne sera pas suffisamment répandue et appréciée.

Que chacun profite donc des cours publics offerts par la société et dont les conditions se trouvent indiquées dans les annonces du présent numéro.

Les inscriptions seront reçues par MM. H. Blaser, inspecteur scolaire, Léopold Robert, 86, et Ch.-Ad. Barbier, professeur de sténographie, Boulevard du Petit Château, 19.  
(Communiqué.)

— **La Fourmi.** — Tous les chefs de groupes sont convoqués en assemblée générale au Juventuti, le mercredi 27 octobre, à 3 heures après midi. Prière d'apporter les objets qui n'ont pas encore été remis.  
LE COMITÉ.

— **Eglise morave.** — A l'occasion de la vente de l'Eglise morave, le 26 octobre, il y aura une exposition missionnaire, que nous recommandons chaudement à tous ceux qui s'intéressent à la propagation de l'Evangile en pays païens.  
(Communiqué.)

— **Scandaleux.** — Sous ce titre, la Feuille d'Avis raconte ce qui suit :

Hier, après un déménagement, la famille B. (mari, femme et belle-mère), habitant les Grandes-Crosettes, se rendit dans un café, où elle dut faire un très long stage. Les trois personnes, rentrant au logis complètement ivres, trouvèrent sans vie leur enfant âgé de dix jours, qu'ils avaient abandonné sans soins.

Il résulte de nos renseignements que l'enfant B. n'est pas mort pendant l'absence de ses parents ; il était décédé le matin déjà, mais les époux B. se sont enivrés et ont complètement oublié leur enfant et leur déménagement, et c'est la police locale qui a dû faire pour eux le nécessaire.

— **Ivrognes.** — Trois déserteurs français en état d'ivresse mendoiaient hier au soir le long de la rue Léopold Robert. Un gendarme voulut procéder à leur arrestation, mais les vagabonds regimbèrent et le gendarme dut demander du secours, qui ne tarda pas à arriver. Les trois individus furent conduits au poste non sans peine, et une nuit passée à l'ombre les a complètement calmés.

— **Arrestation.** — Ce matin a été arrêté par la gendarmerie, sur l'ordre du juge d'instruction de Neuchâtel, un nommé C., prévenu de faux en écritures de commerce.

— **Accident.** — Un jeune garçon, en voulant sauter sur un char, est tombé si malheureusement qu'il a eu la jambe prise dans une roue et s'est blessé très sérieusement. Quand donc les enfants perdront-ils l'habitude d'aller à la queue des chars !

— **Bienfaisance.** — Le comité des Amies des Malades (diaconesses visitantes) a reçu avec reconnaissance 50 francs de la part de la famille Dubois, 5 fr. de M<sup>me</sup> Gl. à S., 6 fr. de M<sup>me</sup> F. et 5 fr. d'une personne désignant garder l'anonyme.  
(Communiqué.)

**AVIS** Je prie les personnes qui adressent à la Rédaction de l'« Impartial » des communications qui me concernent particulièrement d'ajouter la mention « personnelle »  
Léon MULLER.

**Chronique musicale**

Une première impression qui s'est dégagée dès le début de l'auditoire du concert d'hier, c'est que ce dernier marquerait dans nos annales artistiques une toute grande date. Se produire en compagnie de M. Marteau, c'est pour des artistes et des amateurs — et, l'entendre, c'est pour un public de petite comédie de grande ville — un honneur et une jouissance qui ont été sans contredit appréciés à leur valeur.

Le Chœur classique peut se féliciter de l'aubaine qu'il a eue d'obtenir de la bienveillance d'un artiste de cette envergure son concours pour la soirée.

Le Chœur lui-même, excellentement préparé, a de nouveau mérité, pour son exécution fine, précise et bien nuancée, les éloges sincères qu'il a déjà précédemment recueillis. Les morceaux d'hier étaient d'un goût exquis ; l'œuvre de Gade, entre autres, joint au charme d'une conception poétique le mérite d'une facture très distinguée.

L'accompagnement du petit orchestre avec piano est toujours délicieux. Les deux doubles trios, avec ténor, ont été absolument remarquables. Bref, le Chœur est une société que M. Pantillon mènera loin.

Mme Lambert était chargée de la belle et intéressante tâche d'accompagner M. Marteau. Elle s'en est acquittée avec sa discrétion et sa souplesse habituelles, et surtout avec sa précieuse sûreté. Comme soliste, elle a joué, dans son sentiment doux et fin, le Nocturne en si majeur de Chopin et le Ruisseau de Gounod. Elle a été remerciée par de cordiaux applaudissements et un très beau bouquet lui a été offert.

Et puis, enfin, il y a eu Marteau. Nous ne reviendrons pas en détail, après six mois, sur le jeu du célèbre violoniste. Nous dirons seulement qu'une personnalité artistique aussi complète se révèle, à chaque nouveau morceau, sous des aspects nouveaux aussi, et que chacune de ses interprétations mériterait une analyse.

Mais la caractéristique de M. Marteau, le trait définitif et dominant de sa nature, c'est la noblesse, c'est la conscience profonde et réfléchie dont il imprègne son interprétation des morceaux même les plus brillants et les plus fantaisistes. Bien que sa technique soit renversante, jamais il ne vise à l'effet ; son style est la simplicité même, la sobriété absolue. Nous tenons entr'autres pour magistrale sa manière de jouer Bach, et cette assertion nous dispense de le juger quant à d'autres maîtres. Mentionnons en passant le fait que l'expressive adaptation qu'il a donnée de *Au Printemps* de Grieg est de lui-même.

Dès son entrée sur l'estrade, M. Marteau a dû sentir la sympathie qui, d'avance, l'enveloppait. Cette sympathie, et l'enthousiasme qui, dès le *Concerto*, a éclaté dans la salle, sont montés, sans nuances, eux, jusqu'à un *crescendo* indescriptible, tant et si bien qu'après un programme déjà fabuleux, le public trépidant se faisait encore donner, comme rappel, une *Danse hongroise* de Brahms.

Un détail en passant : le bon piano Bechstein de la salle n'était pas accordé ; il devra l'être à l'avenir pour des soirées de ce genre. La salle, très bien garnie, n'était toutefois pas bondée. Cela paraîtrait incroyable dans d'autres villes. Aux auditeurs d'hier à faire en sorte que peu à peu, bientôt même, les absents n'aient plus, chez nous, à éprouver les regrets que leur causeront, longtemps encore, les échos du concert du 25 octobre. Ed. B.

**Dernier Courrier et Dépêches**

**Budapest, 26 octobre.** — La Chambre des députés a adopté hier soir, en discussion générale et par articles, après un discours du baron Banffy, président du Conseil, le projet relatif à la prolongation provisoire du budget commun austro-hongrois.

**Agence télégraphique suisse**

**Berne, 26 octobre.** — Le budget de la régie fédérale des alcools est soumis aux Chambres. On prévoit un bénéfice net disponible de 5,366,666 francs, réparti entre les cantons à raison de 2 fr. par tête de population.

Le canton de Neuchâtel recevra pour sa part 218,074 fr.

**St-Imier, 26 octobre.** — Arnold Blandenier, la victime du récent drame de famille est mort cette nuit à l'hôpital ; on devait l'opérer aujourd'hui pour chercher à extraire les deux bales qu'il a dans la tête. Il est âgé de 32 ans. Les obsèques du père Blandenier ont eu lieu ce matin. Actuellement on se perd en conjectures sur les causes de ce drame.

**St-Imier, 26 octobre.** — La création du Tribunal de Prud'hommes va être réalisée. Le groupe des patrons, dans une récente assemblée, a désigné ses 14 représentants ; le groupe des ouvriers, nommera ce soir, dans une grande assemblée, ses représentants, au nombre de 14 également.

**Blinzone, 26 octobre.** — Le Comité de la fédération centrale des instituteurs demande la création d'une caisse de retraite pour les instituteurs de l'école primaire.

**Paris, 26 octobre.** — Suivant le Journal des complications seraient imminentes dans la région de Nikki et du Borgou.

M. Lebon a ordonné d'envoyer au Dahomey une nouvelle compagnie de tirailleurs soudanais.

**Londres, 26 octobre.** — Le major Luggard a reçu l'ordre de partir immédiatement pour l'ouest de l'Afrique.

**Londres, 26 octobre.** — L'épidémie de fièvre typhoïde a fait son apparition à Lynn (comté de Norfolk).

**Londres, 26 octobre.** — On télégraphie de Vienne au Daily Telegraph que la Porte a protesté contre la nomination du colonel Schœfer comme gouverneur provisoire de la Crète.

Le correspondant de Vienne du Times affirme que les propositions de la Crète n'ont jamais fait l'objet d'un échange de vues entre les puissances.

**Londres, 26 octobre.** — Le syndicat des mécaniciens a reçu hier 1400 livres sterling pour les grévistes. 130,000 ouvriers du pays de Galles se sont engagés à donner chacun 6 pences. La société des ouvriers constructeurs de locomotives a prêté au syndicat des mécaniciens 8000 liv. sterl. sans intérêt.

**Bakou, 26 octobre.** — L'incendie des sources de naphte est terminé ; les dommages s'élevaient à plus d'un million de roubles.

**Athènes, 26 octobre.** — Une dépêche des délégués grecs à Constantinople annonce que Tewfik Pacha a présenté le projet de traité de paix définitif, contenant 8 articles.

**Constantinople, 26 octobre.** — Au cours des négociations qui ont eu lieu jusqu'ici entre les délégués grecs et turcs, tous les articles du traité définitif ont été adoptés à l'exception de la convention consulaire et des procès entre sujets turcs et grecs depuis la déclaration de guerre. Les délégués grecs discuteront ce point aujourd'hui avec les ambassadeurs.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**

Du 23 octobre 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 :  
1897 : 81,167 habitants,  
1896 : 80,271 »

Augmentation : 886 habitants.

**Naissances**

Hongroel dit-Perroud Numa-Marcel, fils de Numa-Samuel, conducteur-typographe, et de Marie-Martha née Rosenkranz, Neuchâteloise.

**Promesses de mariage**

Courvoisier-Clément Julien Albert, mécanicien, et Pierrehumbert Fanny, institutrice, tous deux Neuchâtelois.  
Ducommun dit-Bondry Edouard, imprimeur-lithographe, et Brandt Louise-Estelle, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

**Mariages civils**

Furlenmeier Arnold, horloger, Bâlois, et Robert Tissot née Chabanel Marie Noémie, horlogère, Neuchâteloise.  
Planques Pierre, marchand de vins, Français, et Boillat née Kohler Anna-Maria, Bernoise.

**Décès**

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)  
21914. Robert Tissot Jeanne, fille de Paul et de Cidalie née Jean-Mairet, Neuchâteloise, née le 28 mars 1871.  
21915. Charles Aurèle, fils illégitime, Bernois, né le 15 juin 1897.

**Elegantes Etoffes** pour Jaquettes, Man-teaux, Capes de Dames, sont expédiées directement aux particuliers au plus bas prix de gros.

**Muller-Mossmann**  
Expédition de draps  
\* Schaffhouse \*

Echantillons de ces étoffes, de même que de celles pour vêtements de messieurs et garçons, franco. 15430-3

Env. 12000 couleurs et Etoffes pour robes et habillements. — Echantillons franco. — Tableaux de modes gratis. 7 Ettinger & C<sup>o</sup>, Zurich.

**La Scène**  
SIXIÈME ANNÉE  
Revue théâtrale paraissant à la Chaux-de-Fonds chaque soir de représentation.  
Journal distribué gratuitement au Théâtre.

Les annonces pour la Saison 1897-1898 sont reçues dès ce jour Case 439 ou à la Librairie A. Courvoisier. — Numéro-Spécimen à disposition.

**L'IMPARTIAL** est en vente tous les soirs, dès 7 1/4 heures, à l'Épicerie DAUM, rue Daniel JeanRichard 37.  
Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds



BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 26 Octobre 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various countries including France, Germany, Belgium, and others, listing rates for different terms and currencies.

GRANDES Enchères publiques d'Objets mobiliers, Linge, etc.

MERCHEDI 27 Octobre 1897, dès 10 h. du matin, à la Halle, on vendra aux enchères publiques le mobilier dépendant de la succession de Mme veuve de CONRAD TREYER.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Repassouse. M<sup>lle</sup> Estelle Hauert annonce à son honorable clientèle son changement de domicile.

LOGEMENTS pour St-Georges 1898.

- List of rental properties including Léopold-Robert 84, Serre 103, Doubs 155, Doubs 153, Parc 75, Parc 82, Progrès 99, Temple-Allemand 95, Temple-Allemand 81.

A louer pour St-Georges 1898 :

un grand et bel appartement, situé place Neuve 4 et rue du Premier-Mars, au 2<sup>e</sup> étage et au soleil.

A louer

pour le 11 novembre ou pour une époque à convenir : Rue Léopold-Robert 32, à côté de la poste, 2 chambres pouvant servir de bureau.

LOGEMENTS

A louer pour Saint-Georges 1898 plusieurs beaux logements modernes de trois pièces avec corridors, alcôves, lessiverie, grande cour, etc.

Lait stérilisé des Alpes Bernoises

Seul lait pour enfants offrant parfaite sécurité. — Dans toutes les pharmacies.

H-518-Y

2210-9

L'Etablissement de TEINTURE ET LAVAGE CHIMIQUE E<sup>l</sup> Bayer 21, Rue du Collège 21. se recommande pour la Saison d'automne.

VENTE D'IMMEUBLES A BOUDRY

Samedi 6 novembre 1897, dès 7 1/2 heures du soir, l'hoirie de Monsieur Charles-Philippe BAILLOT, notaire à Boudry, exposera en vente par voie d'enchères publiques, à l'Hôtel du Lion d'Or, à Boudry, les immeubles suivants :

HALLE AUX TISSUS

7, Rue du Grenier ? Afin d'activer la vente de mes marchandises, j'offre à ma bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, des tissus de première fraîcheur, qui seront vendus avec un rabais de 25 p. c. meilleur marché que le prix de revient.

ENCORE UN GRAND CHOIX DE Robes, Toiles, Draps pour Confections, etc.

LES HUILES DE FOIE DE MORUE FRAICHES sont arrivées. La pêche ayant été très considérable cette année, les prix ont extrêmement baissé depuis la saison précédente.

J.-B. Stierlin

2, rue du Marché 2, La Chaux-de-Fonds vis-à-vis de l'IMPRIMERIE COURVOISIER

Goître, Enflure du cou.

Par la présente je certifie que vous m'avez complètement guéri du goître et de l'enflure du cou dont j'ai souffert si longtemps.

Reçu un fort envoi de Carnets

avec et sans buvard, depuis 75 c. la douzaine. — Bonne qualité de papier. — Forte remise par quantités. Papeterie A. Courvoisier, place du Marché.

Commune de Fenin-Villars-Saules

Hôtels à louer

Par suite de fin de bail, la Commune de Fenin-Villars-Saules offre à louer pour entrer en jouissance le 23 avril 1898 : 1. L'Hôtel de Commune, à Fenin.

A louer

pour cas imprévu, pour le 11 Novembre prochain ou pour époque à convenir, un troisième étage composé de 4 pièces, alcôve, grande cuisine et corridor fermé.

Appartement et Atelier à louer

A louer, pour époque à convenir, dans une maison de construction toute moderne et dans la plus belle situation de la Chaux-de-Fonds :

Broderies à la main

sur lingerie tous genres, exécution soignée, livraison prompte, desdins au choix. Mlle J. LEUCH, Heiden (Appenzell).

Société suisse D'ASSURANCES GÉNÉRALES

sur la Vie humaine à ZURICH Assurancie populaire avec le concours de la Poste fédérale

Exemples :

Une contribution hebdomadaire de 50 c. assure à une personne de 20 ans un capital de 920 fr. ; cette contribution est payable jusqu'à l'âge de 50 ans au plus tard.

Réparations de Seilles, Paniers Parapluies et Porcelaine

CANNAGE DE CHAISES

J. BOZONNAT

Leçons d'ouvrages. Une demoiselle demande de quelques élèves pour donner des leçons d'ouvrages, de français et de piano.

Changement de domicile

M. Emile FRUTSCHY, marchand de bois, avise sa clientèle qu'il a transféré son commerce de bois rue de l'Hôtel-de-Ville 49.

EMPRUNT

On demande à emprunter, contre garantie hypothécaire en premier rang, une somme de 32,000 francs

VINS D'ESPAGNE

Table listing wine prices: Malaga doré, vieux, très vieux, noir; Madère très vieux; Oporto; Montagne, excellente qualité; Rosé, très fin.

J. LEDERMANN-SCHNYDER

14628-14 RUE DE LA SERRE 61 On porte à domicile. — Téléphone.

Terminages

On désire entrer en relations avec une bonne maison pouvant fournir 12 à 18 cartons de terminages genre Roskopf bon courant.

A VENDRE

ou à louer un OUTILLAGE COMPLET en bon état pour la fabrication des ébauches et finissages, avec force motrice de 8 chevaux.

A vendre

pour cause de départ, un petit tour de mécanicien à perche, avec tous les accessoires et sa transmission, plus différents outils, renvois, meule à aiguiser, etc.

1898 ALMANACHS

- List of almanachs: Des Lahrer Hinkenden Boten neuer historischer Kalender, Grosser Volkskalender des Lahrer Hinkenden Boten, Der grosse Strassburger Hinkende Bote, Le Grand Messager boiteux de de Strasbourg, Almanach de la Famille, Almanach comique, Mathieu de la Drôme, Almanach amusant, Almanach pour rire, Almanach du Charivari, Almanach du Voleur illustré, L'Ami des Familles, Le Juf errant, Le Grand Conteur universel, Almanach des Veillées, Almanach pour tous, Almanach des Bons Conseils, Schweizerischer Dorfkalender, Der Hinkende Bote (Alter Berner Kalender).



# L'IMPARTIAL

## SUPPLEMENT AU N° 5188

### Vente de marchandises de gré à gré

L'Administration de la masse en faillite L. BLOCH-LÉVY offre à vendre de gré à gré les marchandises composant l'actif, consistant en :

Piqué blanc, Rideaux en tons genres, Drap, Doublure, Flanelle, Coton, Oxford, Cretonne, Serviette, Cretonne meuble, Indienne, Alpaga, Etoffe robe de tous genres, Cretonne blanche, Soie, Mouchoirs, Tapis, Corsets, Laine à tricoter.

S'adresser pour consulter l'inventaire à l'Office des Faillites de la Chaux-de-Fonds.

Les offres seront reçues jusqu'au  
**31 Octobre 1897.**  
OFFICE DES FAILLITES:  
15587-2 H 2679-c H. HOFFMANN.

**Etude Ch. BARBIER, not.**  
19, RUE DE LA PAIX, 19

- A LOUER**  
Pour Saint Georges 1898 :
- Rocher 11. Logement de 3 pièces, pour 450 fr. 15390-3\*
  - Puits 17. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 15391
  - Industrie 7. Premier étage de 3 pièces. 15392
  - Industrie 10. Troisième étage de 3 pièces. 15393
  - Terreaux 8. Deuxième étage de 3 pièces. 15394
  - St-Pierre 2. Deuxième étage, 3 grandes pièces. 15395
  - Doubs 76. Premier étage de 3 pièces et alcôve. 15396

**ETUDE**  
L. Jacot-Guillarmod, agent de droit  
CORCELLES

A louer pour le 1er novembre prochain et Noël, beaux appartements de 4 et 5 chambres, cuisine, dépendances et jardin. Prix 450 et 500 fr. 15596-2\*

**Appartements à louer**  
Plusieurs beaux appartements modernes, de trois pièces chacun, avec cuisine, corridor et dépendances, sont à louer pour St-Martin 1897. Lessiverie dans la maison, part au jardin avec chaque logement. Situation exceptionnelle au soleil.  
S'adresser en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat, et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 50. 13871-3

### A louer, à Renan,

de suite ou pour époque à convenir, dans une maison d'ordre, un appartement de 3 pièces à 2 fenêtres chacune, au soleil levant, une petite chambre à côté de la cuisine, et une de 3 fenêtres au nord. Part de jardin et dépendances.

Pour la Saint-Georges 1898, un appartement au rez-de-chaussée, de 3 ou 4 pièces au soleil levant. Part de jardin et dépendances.

S'adresser à Mme veuve Schneider, à Renan, ou à M. Charles Tissot-Humbert, gérant d'immeubles, rue du Premier-Mars 12, La Chaux-de-Fonds. 14976-4

**A LOUER**  
De suite :  
Hôtel-de-Ville 56. Un deuxième étage, cuisine et dépendances, corridor fermé, bien exposé. Prix, 25 fr. 85 par mois. 15150-4\*

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, un **MAGASIN avec boulangerie**. Eventuellement ces locaux pourraient être utilisés pour tout autre commerce. 14730-6\*

S'adresser à l'Etude  
**A. Monnier, avocat**  
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

15150-4\*

Carnets d'Etablissement

## FACTURES

Memorandums, En-têtes de lettres

### Baux à loyer

en carnets et en feuilles

## FACTURES

au détail et reliées en carnets

PRIX MODÉRÉS

Imprimerie **A. COURVOISIER**  
PLACE DU MARCHÉ

Formulaires de Traités

Etiquettes en tous genres

Cartes de Maison

**MACHINES A COUDRE**  
AU MAGASIN DE MACHINES A COUDRE  
**HENRI MATHEY**  
5, rue du Premier-Mars 5

on trouvera toujours un beau choix de machines de tous systèmes pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers; dernières perfections. Garanties sérieuses sur facture. — Fournitures, Réparations. — Paiement 5 et 10 fr. par mois. Fort escompte au comptant. — Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux personnes venant du dehors. 1527-16  
Se recommande.  
Henri MATHEY.

## Qu'est-ce que la Féroxoline?

La Féroxoline est une essence d'une efficacité merveilleuse pour dégraisser habits, étoffes etc., comme le monde n'en a point connu jusqu'à ce jour. Non seulement les taches de vin, café, goudron, vernis, mais aussi celles de la graisse de char disparaissent avec une étonnante rapidité et sur les étoffes les plus délicates.

Prix: 45 et 80 centimes. 16338

Se vend dans tous les magasins de parfumerie et dans les drogueries.  
En gros, chez M. A. Büttner, pharmacien, à Bâle.

**Porte-plume à réservoir « Constant »**



le meilleur de tous, fermé hermétiquement, absolument propre, plus de taches d'encre.

**Tire-ligne à réservoir « Constant »**



excessivement pratique pour ingénieurs et techniciens, peut servir des jours entiers, une fois rempli. La pointe se remplit automatiquement et très proprement.  
Se trouvent à la Librairie A. Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, et chez Bickel-Henriod, Neuchâtel.  
Prospectus gratis et franco sur demande.  
Les seuls primés à Genève.  
The « Constant » Fountain Pen & Ink Co, Zurich, Gotthardstrasse 54, Enge. 10998-18

## Appartement à louer

Un bel appartement de 6 chambres, un cabinet, corridors et dépendances, au second étage, à la rue du Marché 8, est à louer pour la St-Martin ou la St-Georges prochaine. — S'adresser à M. A. Kaufmann. 13720-3

### Leçons

DE  
Mandoline, Mandole Milanaises et  
Guitare.

Mlle Marguerite MONNOT  
élève diplômée du célèbre professeur ALFIERI, de Milan, se recommande pour des leçons. S'adresser rue de la Serre n° 47, au 2me étage. 14727-6

**Diplôme à disposition.**  
Dépôt d'Instruments de fabrication italienne.

DEMANDEZ PARTOUT

## Huile de Pied de Bœuf

POUR MACHINES A COUDRE ET VÉLOCIPÈDES  
de la fabrique

### H. MÖBIUS & FILS

Bâle  
en flacons de 75 ct.

Ed. AFFOLTER, rue Daniel Jean-Richard. 13686-47  
H. MATHEY, rue du Premier-Mars 5.

## Malaga et Madère

Par suite de la crise qui sévit en Espagne, j'ai été à même de me procurer à prix réduits, grandes quantités de Malaga couleur rouge-or, première qualité, que je puis céder en petits barils de 16 litres à 16 fr. (baril compris), contre remboursement. H-4788 z  
Barils plus grands, à meilleur marché proportionnellement.

Konrad GEIGER,  
Zurich III.  
15545-10

## DÉGUSTATION

du CACAO et du CHOCOLAT

### KLAUS

dans la Coniserie  
**G. Rickli Fils**  
H-1-J) Rue Neuve. 765-275\*

### Terminages

Un termineur sérieux, actif et capable, désire entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour la montre or ou argent, genre bon courant. Echantillons et références à disposition. 15542-2  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### ASILE DE NUIT

L'Asile de nuit recommande aux personnes charitables de bien vouloir délivrer des bons de nourriture ou de logis, munis d'un timbre ou cachet et du nom du porteur, aux personnes nécessiteuses en passage ou sans abris, vu que jusqu'à présent les bons ont servi au soutien et à la prospérité de l'Asile.

Lits depuis 50, 60, 70, 80 ct., 1 fr. 1.20 et 1.50.

Lits à la semaine depuis fr. 1.50, 2.00, 2.20, 3.00, 3.50 et 5.00, selon les lits ou les chambres.

Couche à deux, par personne, depuis 30, 35, 40 et 50 centimes. 19210-2

Anna GUILIANO.

### Les Pâtes EN VOGUE

Nouilles aux œufs  
Vermicelles aux œufs

Macaronis, Cornettes et petites Pâtes pour soupes, de la fabrique d'Affoltern s/A, sont en vente en marchandises fraîches, chez M-11072-z

A. Winterfeld,  
J.-J. Wüscher, boulanger,  
Perrat-Savoie, 12669-4\*  
François Schmidiger,  
N. Bloch,  
F. Redard,  
Ch. Falbriard.

**Pétrolia**  
de A. BRUN, licencié ès-sciences, GENEVE  
Le meilleur remède contre la chute des cheveux, les pellicules, le meilleur fortifiant.  
Chez M. LESQUEREUX, coiffeur, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS, et à Neuchâtel chez M. ZOHREN, rue du Seyon. 13611-85  
H-7670-x

### Nouveautés pour Robes

Articles Blancs  
DRAPERIE, SOIERIES, VELOURS  
Articles deuil  
**Gustave PARIS**  
NEUCHÂTEL  
Passage du voyageur, M. Kuffer, en octobre et novembre. 13113-2

**OCCASION!**  
A vendre un grand choix de  
**Modèles de peinture**  
usagés et collections nouvelles ainsi que plusieurs articles fantaisie en liquidation pour la peinture à l'huile et l'aquarelle. — Mlle B. Favre, rue Léopold-Robert 58, 2me étage. H-2496-c 14313-8\*

**Pensionnat**  
Mlles GIESELER, du Hanovre, demeurant à STRASBOURG, Knoblochs Strasse 5, reçoivent chez elles de 8 à 10  
**JEUNES DEMOISELLES**  
désirant apprendre un allemand pur. Vie de famille. Maïson chrétienne. Prix très modérés. RÉFÉRENCES: Mlle de Lerber, Berne; Mme Secrétan-Keller, Beau-Séjour 7, Lausanne; Mme Guinand, Longeraie 2, Lausanne; M. A. Perrochet, directeur du Gymnase, Neuchâtel; Mme Jules Perregaux, La Chaux-de-Fonds; M. et Mme Junod-Girard, La Chaux-de-Fonds. 14452-21

**Coupons de Drap**  
pour habillements, pantalons, manteaux, etc., à des prix extra bon marché. Aucune tromperie. Echantillons franco aux particuliers. — LEHMANN & ASSMY, fabrique de draps, Spremberg N.-L. (Allemagne). 12041-11

**CIRE à CACHER**  
BRUNE  
pour paquets ordinaires, marques « UN COR » et « DEUX COR »  
CIRE ROUGE p<sup>r</sup> lettres recommandées  
CIRE FINE & EXTRAFINE  
CIRE NOIRE  
CIRE FANTAISIE, de diverses couleurs, en boîtes depuis 35 cent.  
PAPETERIE A. COURVOISIER  
1, Place du Marché 1.



CONSEIL GÉNÉRAL

Séance tenue à l'Hôtel Communal, le vendredi 22 octobre 1897 à 5 heures du soir

Présidence de M. Arnold Grosjean, président.

En ouvrant la séance, M. le Président prononce l'allocution suivante :

Messieurs les membres du Conseil Général, Depuis sa dernière séance, le Conseil général a fait une perte sensible en la personne d'un de ses membres, M. Arnold Gagnebin enlevé dans la force de l'âge (il n'avait que quarante-cinq ans) à son pays, à sa famille et à ses nombreux amis.

Travailler infatigable, celui auquel nous avons rendu les derniers devoirs, il y a un mois à peine, jouissait à juste titre de l'estime et de la considération générales.

À côté de ses occupations professionnelles très absorbantes, Arnold Gagnebin, cœur généreux, consacrait ses loisirs au bien public et aux questions d'intérêt général ; intelligent autant que cultivé, il fut pendant 14 ans membre actif, et assidu très écouté de la Commission scolaire, il remplit avec beaucoup de compétence et de dévouement les fonctions de président du Comité de la bibliothèque et du musée.

Appelé au printemps dernier à siéger au Conseil général Arnold Gagnebin n'a pu donner dans cette sphère d'activité toute la mesure de ses talents et de ses aptitudes.

Inclinons-nous, Messieurs devant cette existence brisée trop tôt et exprimons à la famille de notre regretté collègue toutes nos sympathies dans cette douloureuse épreuve.

Et je vous invite Messieurs à honorer la mémoire d'Arnold Gagnebin en vous levant.

Le Conseil se lève.

Puis il est procédé à l'appel qui fait constater la présence de 31 membres.

Se font excuser : MM. Dr E. Bourquin, Jules Breitmeyster, W. Biotley, Arnold Neukomm, Ch. F. Redard, L. Reibold.

Absent non excusé : M. J. Schwoeizer.

Le procès-verbal de la séance du 16 septembre écoulé est adopté.

L'ordre du jour est adopté comme suit :

1. Agrégations.

2. Nominations :

a. De 3 membres de la Commission scolaire en remplacement de MM. A. Gagnebin, R. Perroud et Dr Robert Tissot.

b. D'un membre de la Commission de l'orphelinat des jeunes garçons en remplacement de M. A. Gagnebin.

3. Rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition relative à l'extension du réseau électrique.

4. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédits supplémentaires pour divers postes du budget.

5. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit pour nouvelles conduites maitresses pour eau et gaz.

6. Rapport du dit Conseil à l'appui d'une demande de crédit supplémentaire pour nouveaux canaux d'égoût.

7. Divers.

Les rapports ci-dessus sont déposés au Bureau communal.

I

AGRÉGATIONS  
Bulletins délivrés et rentrés 30  
Majorité 16  
MM. Frossard, Adolphe - Henri, Bernois et 2 enfants mineurs est agrégé par 30 voix.  
Ditesheim, Marc - Maurice, Alsacien, célibataire.  
Ditesheim, David-Edmond, également Alsacien et célibataire sont agrégés chacun par 26 voix.

II

NOMINATIONS  
a. De 3 membres de la Commission scolaire en remplacement de MM. A. Gagnebin, R. Perroud, et Dr Robert Tissot.  
Bulletins délivrés et rentrés 31  
Majorité 16  
Sont nommés :  
MM. H. Rebmann par 28 voix.  
Dr de Speyer » 27 »  
W. Biotley » 17 »  
Divers obtiennent 3 »  
b. D'un membre de la Commission de l'orphelinat des jeunes garçons en remplacement de M. A. Gagnebin.  
Bulletins délivrés et rentrés 31  
Majorité 16  
Est nommé : M. Alfred Renaud par 18 voix.  
M. Dubois-Peseux en obtient 18,  
Bulletins blancs, 2.

III

Rapport de la Commission chargée d'examiner la proposition relative à l'extension du réseau électrique.  
Rapporteur M. L. Calam-Colin.  
La Commission recommande l'adoption des conclusions et de l'arrêté du rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de frs 16.000 pour l'extension du réseau local d'électricité.  
Personne ne prenant la parole, l'arrêté proposé par le Conseil communal est voté à l'unanimité comme suit :

« Art. 1. — La commune fera prolonger la ligne électrique à haute tension de la rue de la Paix, sous forme de boucle locale jusqu'à la rue du Gazomètre et à la brasserie de MM. Ulrich frères.  
« Art. 2. — Il est accordé au Conseil communal un crédit extraordinaire de frs 16.000 pour couvrir la dépense résultant de ces travaux.  
« Art. 3. — Cette somme sera ajoutée au compte capital de l'entreprise des services électriques.  
« Art. 4. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

IV

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédits supplémentaires pour divers postes du budget.  
Rapporteur : M. Ch. Vuilleumier-Robert, directeur des finances.  
Sur la demande de M. A. Grosjean qui constate que le rapport ne prévoit pas de crédit supplémentaire pour le perfectionnement de l'éclairage public au moyen des becs Auer, M. Ed Tissot, secrétaire communal répond que l'installation de ces becs est du domaine de l'Usine à gaz et que pour ce qui concerne l'éclairage proprement dit, la somme portée à cet effet au budget de la police sera suffisante.  
M. H. Mathys, directeur des eaux et du gaz, ajoute que cette année encore, il sera procédé à la pose d'environ 30 becs Auer, un particulier à la rue de la Serre. L'année prochaine, il sera demandé de nouveaux crédits pour continuer l'installation d'autres becs Auer. Si le Conseil général préfère procéder de suite à l'installation dans toute la localité de ce système de becs, le Conseil communal est prêt à étudier la question et à faire établir le devis des dépenses qui en résulteraient.

Sur la proposition de M. A. Grosjean la direction des eaux et du gaz est invitée à faire ce travail.  
Puis l'arrêté proposé par le Conseil communal est adopté dans la forme ci-après.

Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds, entendu un rapport du Conseil communal,

ARRÊTE :

ART. 1. — Il est accordé au Conseil communal un crédit supplémentaire de frs 5.019 applicable aux postes suivants du budget de 1897.  
Fr. 250 poste 19 (Chapitre X. Frais d'administration.  
» 500 » 28 )  
» 900 » 6 )  
» 450 » 18 )  
» 3519 postes 12. 13. 14. 15. 27. Chapitre VIII. Police.

Fr. 5019

Art. 2. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

V

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour nouvelles conduites maitresses pour eau et gaz.

Rapporteur M. H. Mathys.  
M. Léon Gallet demande si en cas de changement de propriétaire, le nouvel acquéreur est engagé au paiement des intérêts.

M. le Rapporteur lui répond que la convention est conclue pour une durée de 10 années au moins, qu'il s'agit d'un engagement positif et qu'en outre il est à supposer que d'ici à peu de temps la consommation de l'eau dans les immeubles en question sera suffisante pour permettre à la commune de ne pas réclamer le paiement de ces intérêts.

M. Léon Gallet demande encore s'il existe un règlement qui détermine jusqu'à quelle distance un propriétaire peut réclamer l'introduction de l'eau dans sa maison.

M. H. Mathys lui répond que ce règlement n'existe pas et que chaque cas est examiné pour lui-même, par le Conseil communal et la Commission des eaux et du gaz.

M. A. Grosjean fait remarquer que s'il s'agit de la vente d'un immeuble les charges qui le grèvent passent au nouvel acquéreur.

Puis l'arrêté proposé par le Conseil communal est adopté à l'unanimité comme suit :

Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds, entendu le rapport du Conseil communal,

ARRÊTE

Art. 1. — Il est accordé au Conseil communal un crédit supplémentaire de frs 5.400 pour pose de nouvelles conduites maitresses d'eau et un crédit supplémentaire de frs 6.000 pour pose de nouvelles conduites, lanternes, candélabres etc., pour le gaz.

Art. 2. — La première de ces sommes sera ajoutée au fonds capital du service des eaux, et la seconde au fonds capital de l'usine à gaz.

Art. 3. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VI

Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit supplémentaire pour nouveaux canaux d'égoûts.

Rapporteur, M. Fritz Wahl, ingénieur en chef des travaux publics.  
Sans discussion le Conseil adopte l'arrêté qui termine ce rapport comme suit :

Le Conseil général de la commune de la Chaux-de-Fonds, entendu un rapport du Conseil communal,

ARRÊTE

Art. 1. — Il est accordé au Conseil communal un crédit de frs 6.000 pour l'établissement de nouveaux canaux d'égoûts.

Art. 2. — Ce crédit sera porté aux comptes des travaux extra-budgétaires.

Art. 3. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

VII

Divers

M. le Président donne lecture de deux lettres des sections réunies de gymnastique locales conviant le Conseil général et le Conseil communal à assister à une réunion dans laquelle sera discutée la question de savoir si la Chaux-de-Fonds peut se mettre sur les rangs pour obtenir la prochaine fête fédérale de gymnastique en 1900.

M. P. Mosimann, président du Conseil communal annonce que cette réunion a eu lieu et que les délégués des autorités communales ont annoncé que celles-ci appuyaient la demande des sociétés de gymnastique ; l'assemblée des délégués des sociétés de gymnastique de la Suisse n'a pas encore eu lieu en sorte qu'aucune décision n'a été prise ; il y a d'ailleurs plus lieu de croire que la Chaux-de-Fonds, qui se trouve en concurrence avec Berne et Zurich, obtiendra l'honneur de recevoir les sociétés de gymnastiques en 1900 que cette année cette fête fédérale a été célébrée dans la Suisse allemande et que la précédente a été célébrée dans la Suisse italienne ; le tour de la Suisse romande est donc arrivé et jusqu'à présent il n'y a que la Chaux-de-Fonds qui se soit mise sur les rangs.

La séance est levée à 6 1/2 heures.

Le Secrétaire, Georges LEUDA. Le Président, A. GROSJEAN.

Variétés

Le cyclisme à Berlin

On mande à l'Indépendance belge : Qui eût jamais pu penser que Berlin se passionnerait à tel point pour son Grand Prix vélocipédique ! Ce prix, vous le savez, était de 10,000 marks ou 12,500 fr. La somme est forte, mais elle n'eût certainement pas suffi à provoquer le quart de l'émotion que le concours a produite, si le patriotisme n'avait été vivement mis en jeu.  
Les deux coureurs les plus célèbres du moment sont MM. F. Bourillon, de Paris, et W. Arend, de Hanovre ; donc un Français et un Allemand. Tous deux avaient annoncé leur participation à la lutte. Quand le fait fut connu, le Grand Prix devint du coup sensationnel. Pendant quinze jours, Berlin, qu'on n'émeut pas facilement, a été pris d'une sorte de fièvre sportive. On ne parlait que du Français Bourillon et de l'Allemand Arend ; leurs portraits apparurent partout : aux vitrines des magasins innombrables de vélos, dans les journaux, sur les colonnes d'annonces.

Arend, qu'on avait « disqualifié », rede- vint populaire, parce qu'il était appelé, croyait-on, à établir la suprématie de l'Allemagne dans le sport nouveau. Dimanche, jour du concours définitif, nous assistâmes, dès midi, à une étonnante émigration de la capitale. Un nombre incroyable de Berlino- nois, à pied, à cheval, en tram, en chemin de fer et à vélo prirent le chemin de Ha- lensee, village voisin, où la course devait avoir lieu. On avait, au Vélodrome, char- pentées des remises immenses destinées aux vélocipèdes ; elles furent insuffisantes pour abriter la moitié même des machines qu'on y amena de toutes parts. Vous dire combien il y en avait me serait impossible ; tout ce qu'on put constater, c'est que le vé- locipède avait pris, dans le mouvement berlinois, un développement prodigieux dont personne ne soupçonnait l'importance.

C'est alors que j'ai compris l'apreté de la concurrence qui a éclaté entre la roue amé- ricaine et la roue allemande. Les fabriques allemandes de vélos ne se comptent plus ; chaque ville à la sienne ou en a même plu- sieurs et, malgré l'abondance de leur pro- duction, elles faisaient presque toutes d'excellentes affaires, distribuant 18 et même 25 0/0 de dividende, quand sont ar- rivés les Américains qui ont, paraît-il, plus de fabriques encore et une production telle qu'il leur est devenu impossible de se dé- barrasser de leur stock en Amérique même.

Pour ne pas faire faillite, ces fabriques américaines ont envoyé en Angleterre et en Allemagne plus de 300,000 vélos, la plu- part de très bonne qualité et qu'elles ont laissés à des prix inférieurs à ceux des ma- chines allemandes, généralement moins bonnes.

Les fabricants allemands, pour ne devoir « avilir » leur marchandise, ont ouverte- ment déclaré la guerre au vélo américain, en disant, dans leurs organes de publicité, que les machines américaines vendues à 250 marks étaient de mauvais matériaux. Ils ont, en même temps, réclâmé du gou- vernement des droits protecteurs. A ces attaques, les agents d'outre-mer nous ont répondu par des procès et surtout par la publication d'attestations et témoignages donnés par des « autorités » en faveur du produit américain ; et comme, en Améri- que, on craint que l'Allemagne ne protège ses roues, on vient de prendre, m'assure- t-on, la résolution de nous envoyer de nou- veau des cargaisons entières avant que les droits ne soient établis.

Nous allons donc être inondés de vélos américains. La lutte contre ces machines est devenue si intense que l'Union des fa- bricants allemands refuse de faire de la publicité dans les journaux qui acceptent les annonces de leurs concurrents transat- lantiques. Dimanche, c'était, comme nous l'avons dit, d'une autre lutte, plus patrio- tique encore, qu'il s'agissait.

Le Français Bourillon a battu l'Alle- mand Arend à plate couture. J'ai vu, un jour de la semaine passée, ces deux cou- reurs essayer leurs forces au moment où le public maquait sur la piste. Bourillon prit sur Arend une telle avance que, j'en suis persuadé, jamais, tant que le Français le voudra, l'Allemand ne pourra l'atteindre.

Au moment psychologique du Grand Prix l'immense foule devint houleuse. Les clameurs éclatèrent. On se serait cru dans un cirque romain ou à une corrida espa- gnole. Bourillon passa le premier et fut acclamé, acclamé par des centaines de pa- rieurs, parmi lesquels beaucoup d'étran- gers, dont il avait été le favori. Arend est de nouveau tombé en disgrâce, parce que, le jour du grand combat franco-germani- que, on l'a vu, à 6 heures du matin, dans un café nocturne ! Chose absolument curieuse, le journal qui a « lancé » le Grand Prix publie, ce matin, le portrait, non pas de Bourillon, le Français, mais de Lehr, l'Allemand, qui a gagné le second prix !

Etes-vous magistrat ?

Une scène plaisante, dont un camelot fit tous les frais, s'est passée lundi à la ter- rasse d'un des grands cafés des boulevards, à Paris.  
Deux fonctionnaires de la préfecture de police — l'un d'eux est un commissaire, l'autre médecin — étaient assis, regardant la foule des promeneurs. Un camelot s'ap- proche et tirant à demi de sa poche des photographies d'une célébrité peu recom- mandable, les offre au magistrat.  
— Faites voir ? dit celui-ci... Et prenant tout le lot, il le confisqua. Le camelot se récria d'abord, mais n'insista plus lorsque le commissaire lui eut fait voir, pliée dans son portefeuille, son écharpe tricolore.  
— Pour cette fois, dit-il au camelot, allez... Mais ne péchez plus.  
L'autre prit sa course et disparut. Cinq minutes après, il était de retour. En route, il s'était dit que peut-être, il avait été vic- time d'un filou, et tenait à s'en assurer. Il retrouva facilement les deux amis.  
— Pardon, dit-il à celui qui avait saisi les photographies, mais de quel droit m'avez- vous pris ma marchandise ? Les maires

aussi ont des écharpes et les conseillers municipaux... Qui me prouvera que vous êtes réellement commissaire de police ? — Ceci, répondit le magistrat.  
Et, appelant un gardien de la paix, il fit conduire l'imprudent au poste.

Librairie, Papeterie, Imprimerie A. COURVOISIER

Place du Marché, la Chaux-de-Fonds

COLLECTION  
d'Ouvrages de connaissances pratiques et sciences pratiques :  
Guide du Commerçant, suivi d'un formulaire des actes les plus usuels dans le commerce, par M. A. Roger, avocat à la Cour d'appel de Paris. 1 vol. in-18 de 450 pages. 3 fr.  
Manuel du Capitaliste, 366 tableaux de comptes d'intérêts à tous les taux pour toutes les sommes. 2 fr. 75. Relié en toile, 3 fr.  
La tenue des livres pratique, gros vol. de 400 pages. 2 fr. 75. Relié en toile, 3 fr. 75.  
L'Instruction sans maître, grammaire, arithmétique, géométrie, topographie, géographie, histoire de France, par A. Bourguignon et E. Bergerol. 1 vol. in-18 de 400 pages. 3 fr.  
Nouveaux comptes faits en francs et en centimes, par Barème. In-24 cartonné, dos toile. 75 c.  
Manuel des monnaies d'or et d'argent de tous les pays, avec 270 figures d'effigies. 3 fr.  
Le secrétaire de tout le monde, gros vol. 360 pages. 2 fr.  
Le menuisier pratique, par Lanola et Delamare. 3 fr.  
Cubage des bois, en grume, équarris et sur pied, au quart, aux cinquièmes et sixièmes déduits. Poids des fers, quarrés, méplats et ronds ; tuyaux, tôle, fonte, etc. Plombs, cuivres et étains. 1 vol. 2 fr.  
Le jardinier moderne, très gros vol. de 684 pages, cartonné dos toile, 5 fr.  
Le jardinier pratique, très gros volume, cartonné dos en toile, 3 fr. 25.  
Le jardinier des petits jardins. 2 fr.  
Le jardinier potager, par V. Fournier. 1 fr. 50.  
Le jardinier fleuriste, par V. Fournier. 3 fr.  
L'Arboriculture moderne, par L. Bailleul. 1 fr. 50.  
Le jardinier des dames, culture des plantes d'appartement. 2 fr.  
La laiterie modèle, traitement du lait et de la crème ; fabrication des beurres et fromages, leurs falsifications dévoilées, un volume, figures explicatives. 2 fr.  
Manuel du vétérinaire ou traité des maladies du cheval et des remèdes qu'on doit employer pour les guérir, d'après les traités les plus récents. Nom- breuses figures. 2 fr.  
L'art d'élever les oiseaux en cage et en volière. 2 fr.  
Traité de la chasse à l'affût, à tir et à courre. 2 fr. 25.  
Traité de la pêche, par René et Liersel. 2 fr. 25.  
Le savoir-vivre dans la vie ordinaire et dans les cérémonies civiles et religieuses, par Ermance Du- faux. 1 vol. in-18, 3 fr. ; relié toile élégante, 4 fr.  
Le savoir-faire et le savoir-vivre, guide pratique de la vie usuelle à l'usage des jeunes filles, par Clarisse Juranville. 1 vol. (200 gravures) cart. 1 fr. 25.  
BIBLIOTHÈQUE  
des Jeux et des Amusements de Société :  
Les mille et un amusements de société, recueil de tours d'adresse, de cartes ou d'escamotage, de subtilité ingénieuses, de récréations mathématiques, d'expériences de physique, etc., avec gravures pour l'intelligence du texte. 1 vol. 2 fr.  
Recueil de tours de physique amusante, manuel de prestidigitacion moderne, tours d'escamotage, tours d'adresse, magie blanche, etc. 2 fr.  
Mille et un tours de physique et de magie blanche en action. Volume faisant suite aux « Mille et un amusements de société ». 2 fr.  
Traité complet des tours de cartes, par Etienne Ducret. 1 fr. 50.  
Physique et chimie amusantes. 1 fr. 50.  
Jeux de société, jeux d'esprit et d'improvisation, etc., par L. de Valincourt. 3 fr. 50.  
Les passe-temps intellectuels, récréations mathématiques, géométriques, physiques, etc., etc., par Ducret. 200 dessins. 2 fr.  
Salon des jeux, règle de tous les jeux, cartes, da- mes, dominos, etc. 2 fr.  
Petite Académie des jeux, contenant la règle de tous les jeux de cartes, avec de nombreux exem- ples. 60 c.  
Le langage des fleurs, par Emma Faucon. 1 fr. 50.  
Le vrai langage des fleurs. 1 fr. 50.  
Petit langage des fleurs. 1 fr. 50.  
L'avenir dévoilé par les cartes, par Astaroth. 1 fr. 50.  
La Cartomanie, ou l'avenir dévoilé par les cartes. 60 c.  
La clé des songes, illustré de 105 dessins.  
L'oracle, l'avenir prédit aux jeunes et aux vieux.  
Le grand traité des songes, édition augmentée de l'art de lire dans le marc de café. 1 fr. 25.  
Oracles des dames et demoiselles, répondant à toutes les questions sur le passé, le présent et l'ave- nir d'après la méthode de Trismégiste. 1 fr. 25.  
Petit oracle des demoiselles et des dames, extrait de l'Oracle infallible. 60 c.  
Ce que l'on voit dans la main, par A. De Para d'Hermès. 1 fr. 50.  
La petite poste des amoureux, 150 dessins de Gré- vin. 2 fr.  
Le secrétaire galant. 1 fr.  
Le grand interprète des songes. 2 fr.  
Le grand livre des oracles, 2 fr.  
Jeux de Société. 75 c.  
Histoire à se tortdre, par Michel. 75 c.  
Les tribunaux amusants. 75 c.  
Le livre du jour de l'an et des fêtes, recueil de let- tres et de compliments à l'usage de l'enfance, par Mlle L. Bochet. 1 fr. 50.  
Compte d'intérêt à tous les taux. 1 fr. 50.  
Petite tenue des livres commerciale, par Malescot. 1 fr. 50.  
Tarif de cubage des bois, par Francon. 3 fr. 50.  
Table de cubage des bois (ouvrage officiel). 2 fr. 50.  
Cours élémentaire de mécanique, par Delaunay. 8 fr.  
Le savoir vivre et la politesse. 60 c.  
Le secrétaire pratique. 1 fr.  
Envoi au dehors, contre remboursement ou au reçu d'un mandat postal.

L'administration du Tra- ducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoi gratuit et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.



Le Procureur surtout, une mazette en fait de chasse, était presque son camarade à cause des chiens qu'il lui dressait parfois et que toujours du reste le magistrat Nemrod trouvait moyen de perdre ou d'estropier.

Condamné en novembre, le braconnier ne devait revenir qu'en mai.

De vraies vacances pour la pauvre Flore.

Quinze jours après le départ de son bourreau, elle avait déjà changé physiquement et moralement : deux mois plus tard, elle ne se ressemblait en rien.

Elle avait pris des couleurs, avait redressé sa taille voûtée par des travaux trop rudes et trop précoces ; elle chantait tout le jour et laissait errer un beau sourire sur ses lèvres comme passer des flammes dans ses grands yeux noirs.

A dix lieues à la ronde on n'eût certainement point rencontré plus jolie personne, plus admirable fille.

Aussi les garçons de Montmort en perdaient-ils le sommeil pendant que leurs sœurs et leurs fiancées en séchaient de dépit.

Comme corps, L'Epeiche des Granges, Flore Bonneau, était aussi bien bâtie, aussi robuste, que les mieux bâties, que les plus robustes de ces demoiselles de Montmort ; comme physionomie elle avait une transparence de teint, une finesse de traits que les autres n'avaient point ; enfin comme esprit et comme manières elle avait un brillant et une distinction auxquelles les autres n'essayaient même point d'atteindre.

Aussi la jalousie aboyait, bavait, déchirait ; mais un peu inutilement, car il n'y avait rien à dire sur la conduite de Flore.

On se rabattait sur son passé mystérieux, sur son origine inconnue ; on la disait fille d'hospice, fille de camps-volants, échappée de Maison de correction, graine de brigands, puisque Le Renard et La Vipère étaient ses oncle et tante.

Ce qui n'empêchait point les garçons de déclarer, pour la plus grande rage des filles, qu'ils étaient tout prêts à la prendre les yeux fermés : les fils Henriot voulaient même l'épouser tous les deux à la fois, et avaient été consulter un avocat de Chaumont pour lui demander si deux frères bien d'accord ne pouvaient point épouser la même femme, chacun de moitié.

Comme Salomon, l'avocat leur avait répondu que jusqu'à ce que la chirurgie contemporaine pût faire le miracle de couper une femme en deux sans qu'elle mourût, cela n'était pas possible ; et que du reste ils n'aimaient point réellement la personne en question sans quoi, toujours comme la bonne mère du jugement de Salomon, ils eussent préféré l'un et l'autre la voir entière à l'un ou à l'autre plutôt que de réclamer le partage en deux : il ne s'agissait pourtant point d'un grenouille.

Quelques amateurs plus entreprenants que les autres essayèrent bien de venir pincer de la guitare autour de la baraque du Renard ; mais outre que Flore avait fait raccomoder la porte et même y ajouter un second verrou, Ravageot se montra si bien disposé à leur enlever un morceau de culotte, qu'ils se tinrent désormais à une distance respectueuse.

Et puis ce qui protégeait mieux Flore que tous les verrous et tous les chiens du monde contre un entraînement des sens, contre un oubli de ses devoirs, c'était sa fierté, c'était le sentiment profond qu'elle avait de la noblesse de sa naissance, de la pureté de son sang.

La fille du capitaine de La Héronnière n'était point destinée à prendre un époux entre les cultivateurs de Montmort ; encourager leurs galanteries par vanité féminine eût donc été une vilaine action, une manière de faire au-dessous d'elle malgré la misère de sa condition présente.

Et Flore Bonneau se montrait plus *épéche* que jamais quand les jeunes hommes devenaient trop entreprenants.

Elle était arrivée cependant, la pauvre chère petite, à l'âge où le cœur parle, à l'âge où la femme, plus encore que l'homme, éprouve le besoin d'aimer.

La vie du cœur ne sera-t-elle point en effet tout pour elle ?

Pour elle commé fille, comme sœur, comme fiancée, comme épouse, comme mère !

Pour elle surtout quand elle vit dans l'isolement, dans les angoisses, ainsi qu'y avait vécu jusqu'alors la pauvre Flore.

Toute petite encore elle avait perdu sa mère ; son père ensuite ; ses bonnes, son oncle l'avaient abandonnée d'une manière ou de l'autre ; jamais elle n'avait eu de camarade, jamais elle n'avait entendu une parole d'affection depuis cinq ans qu'elle était emprisonnée chez les deux scélérats des Granges.

Si, il y avait la mère Bonaventure qui lui avait témoigné de l'intérêt, aussi la jeune fille lui en était-elle profondément reconnaissante.

Oui, mais la mère Bonaventure ne suffisait point à ces besoins de tendresse passionnée que Flore sentait s'élever des profondeurs de son être.

Elle eût voulu aimer, aimer, se dévouer, se dévouer, dévorer de caresses et encore de caresses.

Aimer qui ? Se dévouer pour qui ? Dévorer de caresses qui ? Quoi ?

Elle ne savait pas, elle ne voulait point chercher ; mais elle souffrait, mais elle était triste, mais elle avait des frissons qui la secouaient toute, mais elle pleurait sans cause.

Elle avait des périodes de véritable abattement, son cœur s'arrêtait dans sa poitrine, elle croyait qu'elle allait mourir, et la mort elle la souhaitait presque.

D'autres fois elle se rabattait sur le pauvre Ravageot, l'embrassant à l'étouffer, lui racontant ses chagrins, le remerciant de son invariable fidélité de bête dévouée.

Si son père, si son père adoré eût été là, c'est lui qu'elle aurait aimé, c'est sur sa tête qu'elle aurait reporté toutes ses tendresses, c'est dans ces bras qu'elle se fût réfugiée sans jamais songer qu'il pût y avoir au monde rien de meilleur que l'amour de son père.

Mais son père n'était pas là, mais elle l'attendait en vain, mais sa physionomie s'effaçait presque dans son souvenir depuis bientôt six ans qu'il l'avait quittée pour aller à la guerre.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit, avec cette secrète maladie de l'âme que Noël et son réveillon trouvèrent Flore Bonneau.

La mère Bonaventure était venue la chercher, l'invitant à passer cette nuit et cette journée de fête avec elle.

Flore avait enfermé Ravageot pour qu'il gardât la baraque et était descendue de son hameau forestier dans la plaine de Montmort.

(A suivre.)



# LA LECTURE DES FAMILLES

## FEUILLETON

DE

### L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5<sup>50</sup>; trois mois, fr. 3.

## LE DRAME AU VILLAGE

LA

# TIREUSE DE CARTES

PAR

## LAMY DU VERGER

Ligottée, bâillonnée, elle n'avait pu que pousser avec les reins la lourde petite table de chêne contre laquelle elle s'était fendue le front quelques minutes auparavant, et la faire grincer en la poussant.

C'en fut assez pour l'ombre qui disparut de la clairière avec une rapidité et un silence de fantôme, dans la direction de Montmort.

Une fois cependant encore elle s'arrêta, examinant attentivement, dans la plaine, la silhouette d'une autre ombre qui se penchait vers la terre et se relevait par un mouvement régulier, continu.

Cette seconde ombre c'était Le Renard qui, après avoir fait un crochet en forêt, était ressorti dans les champs où il arrachait des betteraves.

La première ne quitta point le dôme protecteur des branches de chênes qui faisaient sur le bord de la forêt une sorte d'allée couverte.

Cela jusqu'à ce qu'elle eût laissé Le Renard derrière elle et qu'elle eût atteint les premières maisons de Montmort.

Elle y entra sans paraître se préoccuper que quelque habitant attardé la rencontrât dans les rues à pareille heure.

Elle ne faisait pas de mal, elle; elle ne volait point: elle veillait pour le salut des autres.

XI

L'Épiche.

Cette ombre c'était la mère Bonaventure.

Rentrée chez elle et quoi qu'il fût tard, la tireuse de cartes ne se coucha point.

Elle remit quelques écailles sur son feu presque éteint, car la saison s'avancait, il faisait déjà froid; puis elle ouvrit la porte de sa grande armoire en chêne, y prit une feuille de papier cachée sous une pile de mouchoirs et vint s'asseoir entre le foyer et la petite table ronde sur laquelle elle mangeait.

Sur cette table, recouverte d'une toile cirée, une lampe à pétrole brûlait.

La mère Bonaventure déplia le papier, le lut, le relut avec une attention extrême comme si elle eût voulu arracher aux mots qui s'y trouvaient écrits la révélation d'un secret.

Ce papier n'était autre que la lettre ramassée par elle en forêt, la lettre que Flore avait écrite à son père, confiée à Muller et que M. Jutard avait perdue dans sa fuite sous les coups de fusil de Savinien.

Elle savait déjà beaucoup de choses, la mère Bonaventure, car ce bruit mystérieux qui tant de fois avait inquiété Le Renard comme le pas léger d'un démon s'attachant à ses trousses était produit par ses chaussons de lisière sur la feuille morte, car la femme fantôme entrevue par M. Jutard c'était elle, qui connaissait les entrevues annuelles du rendez-vous de chasse.

Les criaileries du Renard et de La Vipère, qui s'oubliaient dans l'ivresse ou qui se fiaient trop à l'isolement de leur cabane, lui avaient appris d'autres faits.

Mais de tout cela elle n'arrivait point à former un ensemble.

Elle se doutait bien que Flore était une fille de famille riche qu'on avait eu intérêt à changer de pays, à venir cacher dans ce désert forestier où elle souffrait le martyre, que Le Renard et La Vipère étaient payés pour cette criminelle besogne de la séquestrer, par le monsieur, le parent qui venait de temps à autre.

Oui, mais de quel pays était cette jeune fille? Quel était son nom? Pourquoi ne voulait-elle rien dire, rien faire qui pût aider à sa délivrance?

Ne courait-on pas le risque, en essayant de s'interposer, de plutôt nuire à sa cause que de lui être utile?

Evidemment de très grosses menaces la paralysaient, elle, et paralysaient peut-être aussi ce père, ce père soldat et captif auquel elle avait écrit.

Il fallait donc y aller avec prudence.

Et la mère Bonaventure réfléchissait, combinait, se disait qu'en tout cas il y avait quelque chose qu'il était de son devoir d'empêcher à tout prix: c'était que l'infortunée jeune fille fût mêlée aux vols du Renard.

L'honneur d'abord, la sécurité ensuite.

Or, il y avait un moyen de non seulement arracher Flore à la promiscuité criminelle du Renard mais encore



de l'isoler, cette Flore, de l'avoir en mains pendant quelque temps, hors de la terre du braconnier.

Peut-être alors qu'elle parlerait ?

Et c'est ce qui avait poussé la mère Bonaventure à aller frapper à la fenêtre de Flore, à lui dire de patienter.

Car, dans la commune tranquille depuis longtemps, le bruit s'était répandu depuis trois ou quatre jours que les pillages nocturnes d'autrefois avaient recommencé.

Ces pillages, la mère Bonaventure n'avait pas douté un instant que l'auteur en fût Bonneau.

Elle avait donc espionné, passé deux nuits blanches et constaté le fait.

Tout de suite son plan avait été dressé, et elle en espérait les meilleurs résultats.

Trois ou quatre heures de repos suffisaient à la mère Bonaventure, dont un sommeil profond avait fui depuis longtemps les paupières usées par les larmes.

A six heures du matin, dès qu'on vit clair, et avant qu'il ne fût encore parti pour sa tournée, la mère Bonaventure était chez Vaillant, le garde champêtre.

Ils causèrent un brin pendant que le représentant de la loi cassait une croûte et buvait une gorgée d'eau-de-vie.

Vaillant était un bon serviteur de la commune, brave et pas sot : il avait fait les guerres d'Afrique, appris les ruses des Arabes et il detestait les maraudeurs quels qu'ils fussent.

La mère Bonaventure et lui furent bientôt d'accord.

Ils se séparèrent, elle pour aller chez deux des cultivateurs dévalisés la veille et qui, en qualité de chasseurs, avaient des fusils ; lui pour se rendre au rapport du matin chez M. le Maire.

La journée s'écoula paisiblement ; rien ne transpara des résolutions qui avaient pu être prises.

Les cultivateurs, effrayés par la maraude recommençante, avaient enlevé un peu plus de leurs récoltes qu'à l'ordinaire et il y avait gros à parier que le voleur se dépêcherait aussi de son côté.

La température était douce, il ne pleuvait pas, mais une brume épaisse et une époque de vieille lune faciliteraient on ne peut mieux les expéditions nocturnes.

Le Renard sortit vers onze heures, après avoir encore attaché Flore et enfermé Ravageot.

Il courut tout droit en plaine car il avait vu, depuis chez lui, pendant toute la journée les tombereaux des cultivateurs enlevant les pommes de terre et les betteraves ; et il avait une peur affreuse de ne plus rien trouver à piller.

Deux sacs furent bientôt remplis : le braconnier en chargea un sur ses épaules et prit le chemin de sa baraque en se proposant de revenir au plus vite chercher l'autre.

Comme il arrivait au petit trot, courbé sous son lourd fardeau, à cent mètres de chez lui, un homme, jusqu'alors étendu dans un fossé, se dressa d'un bond et lui cria : « Halte, au nom de la loi ! »

Le Renard jeta son sac, prit la serpe suspendue à son côté par une ficelle, et répondit : « Allons, place, ou je cogne ! »

L'homme ne dit rien, mais abaissa dans la direction du maraudeur les deux canons d'un fusil.

Cet homme c'était le garde champêtre Vaillant que la

mère Bonaventure avait renseigné sur les agissements du Renard.

Le braconnier grinça des dents, mais tout de même n'avança point.

Il ne comprenait rien à cette intervention de la justice dans ses affaires, lui qu'on laissait tranquille ou à peu près depuis si longtemps.

C'était donc parce qu'il avait perdu sa vieille, qu'il avait besoin de marauder plus que jamais qu'on voulait lui faire des misères maintenant.

— Pas tant de façons, reprit enfin Vaillant, tu es pris, voilà tout ! .. Pour un autre, ça ne serait pas grand'chose, mais toi avec tes récidives, tu vas en gober pour six mois d'ombre.

— Tonnerre de Dieu ! rugit Le Renard, il ne sera pas dit que je me laisserai mettre la main sur le dos comme une poule mouillée... Eh bien, viens-y donc, feignant, m'arrêter !... Viens-y donc, mouchard !... Je me fiche de toi !

Et prompt comme l'éclair, sachant bien que le garde champêtre hésiterait à tirer, il bondit sur lui et, d'un coup de tête en pleine poitrine, il l'envoya rouler dans la boue du fossé.

Puis il prit ses jambes à son cou et détala.

Mais comme il allait s'enfoncer en forêt, deux hommes sortirent de l'obscurité des taillis qui le couchèrent en joue.

Il se rejeta alors du côté de sa maison au moment où Vaillant, relevé de sa chute, y arrivait avant lui et contrairement à ce qu'il aurait cru, tirait deux coups de fusil dans sa direction.

Brrr... décidément les affaires se gâtaient et il valait mieux filer par la route conduisant au village voisin de Valombreuse.

Et Le Renard s'élança droit devant lui, descendant à toute vitesse les champs qui dominaient la route départementale.

Pas de chance ! Probablement que les coups de fusil tirés n'étaient qu'un signal, car comme le braconnier essoufflé dégringolait sur la route deux gendarmes fonçaient sur lui au galop.

Les gendarmes avaient le revolver à la main et ce n'était pas la peine d'essayer de fuir.

Le Renard paya d'audace d'abord, nia, injuria, mais les deux cavaliers avaient des ordres précis et ne se laissèrent ni tromper ni attendrir.

Ils lui passèrent les menottes, et le plaçant entre les deux chevaux prirent tout doucement avec lui la route de Chaumont.

Le maire de Montmort, dont l'attention et la pitié avaient été attirées sur le drame mystérieux des Granges par quelques paroles de la mère Bonaventure en faveur de Flore, avait envoyé un exprès dans la journée au Parquet de la ville en demandant qu'on débarrassât pour un temps sa commune du dangereux pillard.

Rien n'avait été plus facile que de le prendre sur le fait.

Garde champêtre, propriétaires et gendarmes s'étaient donc mis d'accord pour la nuit suivante, et Le Renard était venu se jeter lui-même dans le piège tendu.

Comme il traversait Montmort, il y vit de la lumière à la mairie et sur la porte le maire qui attendait le retour de l'expédition.



Il comprit alors que c'était un coup monté, qu'on l'avait dénoncé, guetté, et furieux il cria :

— Oh, j'en reviendrai ! Ne vous réjouissez pas tant et gare à ceux qui auront manigancé contre Le Renard ! Je ne donnerai pas dix sous de leur peau... Ah, rossards, ah, gueux ! Je vous revaudrai ça...

Ce n'était pas la prison qui lui faisait peur, il la connaissait assez.

Mais il se demandait que deviendrait Flore en son absence, à qui le monsieur remettrait son argent.

Le brigand écumait de rage et se jurait bien de savoir d'où était tombée cette tuile qu'il recevait tout à coup sur la tête.

Dût-il en crever il se vengerait, tuant ou incendiant qui l'avait dénoncé.

A l'heure matinale où il faisait son entrée dans la prison de Chaumont, M. le Maire de Montmort, le garde champêtre Vaillant et la mère Bonaventure enfonçaient la porte de sa baraque, aux Granges.

Ils y trouvèrent Flore ligottée et étendue, en compagnie de Ravageot, sur son lit de fougères sèches.

Le maire constata officiellement cet état anormal où la jeune fille avait été amenée par les violences du Renard, lui annonça que celui-ci était aux mains de la justice pour un temps plus ou moins long, l'invita à déposer librement contre lui une plainte qu'il ferait parvenir au Parquet.

Contre son attente, Flore parut plus attristée que joyeuse de cette arrestation de son bourreau, de cette cessation momentanée où peut-être définitive de ses souffrances ; elle se retrancha derrière sa *parenté* pour ne point se plaindre, pour refuser tout détail sur la vie intime du braconnier.

Son serment, la terreur des maux qu'elle attirerait sur la tête de son père et sur la sienne si elle parlait, lui clouait la langue.

On voulut l'emmener à Montmort et elle refusa en assurant qu'elle se trouvait très bien aux Granges, qu'elle était habituée à la solitude, qu'elle n'avait pas peur.

Ravageot lui suffisait comme compagnie.

Quant à sa nourriture, à son vêtement, elle ferait comme tout le monde, elle les gagnerait en travaillant d'une manière ou de l'autre.

Elle promit seulement de tenir M. le Maire au courant de ce qui pourrait lui survenir de désagréable et de rendre visite de temps à autre à la mère Bonaventure.

Ces trois personnes constatèrent dans cette fille de dix-sept ans une force de caractère qu'elles n'eussent point soupçonnée.

On comprit qu'il fallait la laisser libre, qu'elle avait des raisons graves d'agir ainsi, et que le mieux était d'attendre une explication de l'avenir.

On la laissa.

Et tout de suite, dès le jour même, une autre vie commença pour Flore.

Elle mangea une croûte de pain qu'elle partagea avec Ravageot, emplit un sac des légumes volés l'avant-veille par Le Renard en sa compagnie, et après avoir refermé la porte comme elle put, elle s'en alla les reporter aux volés.

Ceux-ci, émus de cet acte, la forcèrent à en accepter une part et l'invitèrent à venir les trouver chaque fois qu'elle aurait besoin de quelque chose.

Rentrée chez elle, Flore prit une serpe et s'enfonça en

forêt pour y faire un gros fagot de bois mort qu'elle rapporta sur son dos.

Le lendemain, ayant plus de temps, elle en fit quatre au lieu d'un, quatre dont elle céda trois à la mère Henriot pour une écuelle de lait et six œufs.

Les jours suivants elle empila les fagots de bois mort devant sa porte, et quand elle en eut assez pour en faire une voiture elle s'en fut à Montmort pour la vendre.

Tous propriétaires de petites parcelles de forêts, bûcherons ou charbonniers, les gens de Montmort n'avaient guère besoin de fagots, mais pour lui faire plaisir, pour lui venir en aide, on les lui acheta.

De cet argent la jeune fille fit deux parts : avec l'une elle paya le boulanger pour s'assurer du pain, avec l'autre elle s'acheta des pelotes de laine.

L'hiver venait, bientôt la neige couvrirait la terre et il ne lui serait plus possible de mettre pied en forêt, alors elle tricoterait, elle ferait des bas, des moufles, des cache-nez pour les gens de Montmort.

On lui achèterait plutôt cela que des fagots.

Au besoin la mère Bonaventure se chargerait de placer ses petits ouvrages.

Et sous la garde de son chien Ravageot Flore continua à vivre comme une petite ménagère, sans peur, sans paresse, sans familiarité avec personne.

Il y a dans les grandes forêts de la Champagne un oiseau de la famille des pies que l'on appelle *l'épeiche*.

Rare, solitaire, sauvage, cet oiseau poursuit les insectes aux troncs des arbres avec un étrange petit bruit de marteau qui s'entend dans le silence des futaies : il a un plumage sombre et une huppe éclatante.

Aux filles un peu fières, qui ne parlent point aux autres et travaillent solitairement, les gens des pays forestiers donnent parfois le nom de l'oiseau, on les appelle des *épeiches* par sobriquet.

Douce, polie mais réservée, ne disant rien de ses affaires, Flore, que les gens de Montmort ne savaient point être Mlle Jeanne de La Héronnière et Mlle Jeanne de La Héronnière aux lèvres cadennassées par un secret affreux, Flore sembla extraordinaire, fière, sauvage.

Son casque d'admirables cheveux noirs lui donnait un air altier en se dressant comme une huppe, sur sa tête fine, sur son buste élané, sur son corps souple et léger.

Les garçons trouvaient singulier qu'elle ne répondit rien à leurs agaceries et les filles jalousaient sa beauté : aussi bien vite lui donna-t-on le surnom de *L'Épeiche*.

Et la jeune fille qui l'apprit par la mère Bonaventure ne s'en fâcha point ; peu lui importait du reste puisque déjà Flore n'était point son nom et qu'elle quitterait cette terre d'exil, ce milieu grossier, un jour ou l'autre, pour ne jamais y revenir.

## XII

### Deux Cœurs.

Le Renard s'en était tiré à bon compte : avec six mois de prison.

C'était une vieille connaissance des Messieurs du Tribunal, tous plus ou moins chasseurs, et auxquels il avait eu occasion de rendre service en leur vendant pour leurs dîners officiels un gibier qu'ils disaient avoir tué eux-mêmes.



AUX GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS EN TOUS GENRES

11, Rue Léopold Robert 11.

# A la Confiance

11, Rue Léopold Robert 11.

Loche

Chaux-de-Fonds

Bienne

H-4\*

Mise en vente de toutes les Nouveautés pour la

## SAISON D'HIVER

### Rayons de Confections

Collet astrakan double . . . . .	Fr. 3.25
» » plus beau » . . . . .	7.50
» » avec empiècement perle . . . . .	19.00
» cheviotte . . . . .	6.00
Mante joliment garnie . . . . .	15.00
Rotonde en cheviotte bleu, marine et noire, b <sup>1</sup> qual. » . . . . .	15.00
» en tissu fantaisie . . . . .	25.00
» ouatée, garnie fourrure . . . . .	25.00
Jaquette cheviotte bouclé . . . . .	6.95
» » garnie de galons . . . . .	19.00
» en drap satin couleur . . . . .	2.500
» russe, haute nouveauté . . . . .	29.00

### Rayon de tissus pr robes

Cheviotte pure laine, grande largeur, excellente teintes, le mètre . . . . .	Fr. 1.25
Fantaisie diagonale, article très bon, grande largeur » . . . . .	1.25
Popeline pure laine, haute nouveauté, toutes teintes » . . . . .	2.95
Wipcord pure laine, haute nouveauté, toutes nuances » . . . . .	2.25
Ecossais nappé. Grand assortiment de toutes nouveautés du jour . . . . .	3.25
Cachemire drapé, nouveauté de saison, larg. 120 cm. » . . . . .	3.95

### Rayon de Ganterie

Gants jersey, pure laine . . . . .	Fr. 0.35
» jersey, avec piqûres . . . . .	0.75
» façon Suède, pure laine . . . . .	1.25
» blancs, piqûres noires, en laine, haute nouveauté. » . . . . .	1.75
» blancs, en laine, toutes les tailles, pour enfants . . . . .	

Gant anglais Ringwood, très élégants . . . . .	Fr. 2.75
» peau glacée, 4 boutons, pour dames . . . . .	1.95

### Rayon de Bonneterie

Bérets laine, depuis . . . . .	Fr. 0.60
Grand choix de Capelines de laine pour enfants . . . . .	
Echarpes de laine en jersey, longueur 150 cm. . . . .	0.95
Guêtres et Bas de laine, 1 <sup>re</sup> les tailles. » . . . . .	
Jaquettes tissu russe, pour enfants, depuis . . . . .	1.75
Tabliers dans tous les genres, depuis . . . . .	0.25

### Rayon de Passementerie

Lacet brosse Vonverk . . . . .	Fr. 0.12
Marabout laine Mohair, toutes les teintes . . . . .	0.25

Marabout bouclé, imitation chèvre Mongolie . . . . .	Fr. 0.75
» plumes . . . . .	0.90
Collier plumes . . . . .	2.95
Tresses, Soutaches, Brandebourg. Nouveautés.	

### Rayon de Parapluies

Parapluies pour dames et messieurs . . . . .	Fr. 2.00
» pour enfants . . . . .	2.25
» en tissu garanti très solide . . . . .	3.95
» en gloria . . . . .	5.95
» en gloria, 1 <sup>re</sup> qual. cannes nouveautés » . . . . .	7.95
Grand choix de Parapluies de soie jusqu'à fr. 25.—	

Toutes nos marchandises sont de première qualité et sont, suivant leur valeur, vendues à des prix très modestes.

### Halle aux Enchères

MERCREDI seront vendues faute de place quelques belles

15709-1

### Poussettes pour enfants

### EMPRUNT

60,000 fr. contre bonnes garanties hypothécaires.

S'adresser en l'Etude de MM. G. Leuba, avocat et Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 50. 14662-1

### Caoutchouc

Grand choix de Bretelles, Cols, Poignets

Qualité supérieure. 14926-4

J. Lonstroff

rue Léopold Robert 41, la Chaux-de-Fonds

### BONNE OCCASION

A vendre à très bas prix trois grands fourneaux inextinguibles.

S'adresser en l'Etude des notaires H. LEHMANN et A. JEANNERET, rue Léopold Robert 32. 15558-2

### MAGASIN

Pour cause de santé, à remettre pour St-Martin ou époque à convenir, un magasin avec logement de 2 pièces, cabinet, cuisine et dépendances. Prix modéré.

Ce magasin, occupé par un commerce d'épicerie, est situé dans un des beaux quartiers de la Chaux-de-Fonds; il assurera à son preneur des affaires sérieuses et régulières. 15541-5\*

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Pour Saint-Georges 1898

on demande à louer pour 2 personnes, un appartement de 4 pièces et dépendances, gaz installé. — Adresser offres avec prix et situation, sous M. P. 15598, au bureau de l'IMPARTIAL. 15598-2

### Cave

A louer de suite ou pour époque à convenir, une belle cave dallée et voûtée pour marchand de vins, entrepôts ou autre genre de commerce. — S'adresser à M. Reinhold-Andrié, rue de la Demoiselle 10. 15593-1

### A louer

pour Saint-Georges 1898, un LOGEMENT de 3 pièces avec grand atelier à 6 fenêtres et bureau, situé au centre du village. 15632-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Liquidation

Pour cause de cessation et de départ, M. E. Cosandier, marchand de meubles et tenancier du Café Parisien, offre en liquidation et à prix réduits toutes les marchandises et le matériel composant ses deux commerces. Il reste notamment à vendre: Une grande quantité de meubles de tous genres, neufs et d'occasion, soit: secrétaires, canapés, tables, lits, chambres à coucher, salles à manger, salons, glaces, divans, plusieurs centaines de chaises pour cafés et particuliers, bureaux à 3 corps, une belle armoire antique à 2 portes, etc., etc. En outre, tout le mobilier, matériel, marchandises, plumes, duvets, etc., etc. En outre, tout le mobilier, matériel, marchandises, services de table, verrerie, nappes, serviettes et tout ce qui sert à un grand restaurant, en plus quelques pièces de Beaujolais et Maçon, en cave depuis une année et demie, quelques mille bouteilles de vins fins et environ 12 à 15 mille bouteilles fédérales vides; également à vendre un beau pont de jeu de boules et une loge (à enlever cet automne). 13167-9

### AU TAILLEUR RICHE

Spécialité de

## Chemises

## sur mesure

LA CHAUX-DE-FONDS

### COURS D'EQUITATION D'HIVER

AU MANÈGE de la Chaux-de-Fonds

Avis aux amateurs d'équitation! M. MEYER, directeur du manège, avise sa nombreuse clientèle qu'il va commencer le premier cours d'hiver. Il invite les amateurs à se faire inscrire le plus tôt possible; le cours commencera le 1er Novembre et durera six semaines. Grande réduction de prix pour ce cours. Pour tous renseignements s'adresser au Manège. 15208-2

Le directeur, A Meyer.

### Spécialité de Bandages pour Hernies

d'invention toute récente, convenant à toute personne et retenant entièrement et sous garantie la hernie la plus grave. En outre:

#### Bandages pour hernies de maternité

retenant sans douleur même les hernies de grande dimension; toute personne peut mettre elle-même ce bandage avec facilité. Je garantis que la hernie est retenue entièrement et sans douleur; guérison absolue dans 5 à 6 mois. Beaucoup de certificats de cas très graves à disposition. 7058-10

Jb. Hügl, bandagiste,

à ROTHENBACH près Herzogenbuchsee. Téléphone

### CONFISERIE-PATISSERIE

Téléphone Rue Léopold-Robert 72 Téléphone

J'ai l'honneur d'annoncer au public que, dès ce jour, mon établissement de Confiserie et Pâtisserie est ouvert. Par son installation moderne, je suis en mesure de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien m'honorer de leur confiance. Le magasin sera toujours pourvu de Pâtisserie, ainsi que de Desserts fins et variés.

Tous les lundis, Gâteaux au fromage.

Tous les Dimanches, PETITS PAINS de divers genres.

Par un travail soigné et des prix modérés, je chercherai à m'attirer une nombreuse clientèle. 14799-4

Arthur COURVOISIER.

### CIGARES

A louer pour le 23 avril, dans le quartier de l'Ouest, un magasin pour la vente de tabacs et cigares, avec 2 chambres, corridor, bout de corridor, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 15560-2

### Atelier et Comptoir

A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand atelier moderne avec bureaux. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14657-9\*



### CLASSEUR ECLAIR

(Système BELLER) Recommandé à chaque négociant. — Prix, 6 francs. Papeterie A. COURVOISIER

A vendre à bon compte un habillement de cadet. — S'adresser, le dimanche matin, rue du Doubs 65, au sous-sol. 14200-2

### Orfèvrerie

E. Richard-Barbezat

25, Rue Léopold-Robert 25.

LA CHAUX-DE-FONDS

Bijouterie or, argent et plaqué

TÉLÉPHONE 3623-17

### RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, r. de la Cure 8. 18789-8

### MODES

M<sup>lle</sup> Guy

rue D. JeanRichard 19

15774-3 est de retour de Paris

### Thé de Chine

Mme Victor BRUNNER, rue de la Demoiselle 37, continue à recevoir comme du passé, le véritable Thé de Chine d'importation directe, au prix le plus avantageux selon qualité. 14733-3

### A REMETTRE

de suite à de favorables conditions un Magasin au centre du village et dans une rue très fréquentée.

S'adresser à l'Etude de M. Charles BARBIER, notaire, rue de la Paix 19. 15550-5







**Emalleur.** On demande un bon ouvrier émailleur, ainsi qu'un dégrossisseur. Ouvrage suivi. — S'adr. à M. A. Roulet, rue Reuchette 14, à Bienne. 15702-2

**Polisseuse** de cuvettes or et argent est demandée de suite dans un bon atelier de Bienne. 15700-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Guillocheur.** Un bon guillocheur sur or, ainsi qu'un graveur sachant chambrer l'émail et faire le mille-feuille sont demandés de suite. 15699-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Boittier.** On demande un bon ouvrier acheveur de boîtes or. 15688-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Polisseuse.** On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes or, sachant faire le léger. — S'adresser rue de la Demoiselle 5, au 3<sup>me</sup> étage. 15674-2

**Graveur.** On demande de suite un bon graveur pour le mille-feuille. — S'adresser rue du Grenier 33, au 1<sup>er</sup> étage. 15672-2

**Remonteur** de toute moralité, pour petites pièces ancre et cylindre est demandé de suite à la fabrique Maurice Blum, rue Léopold-Robert 70. 15671-2

**Servante.** On demande une bonne fille pour faire le ménage. — S'adresser à la boucherie, rue du Parc 17. 15657-2

**Polisseuses.** On demande deux polisseuses de cuvettes, dont une pour travailler à l'atelier, et une qui voudrait s'établir; elle pourrait occuper plusieurs ouvrières. On lui fournirait de l'ouvrage régulièrement et l'outillage. — S'adresser à M. P. J. Raiss, rue Centrale n° 29, Bienne. 15663-2

**Un jeune homme** actif et intelligent, pourrait être occupé pendant plusieurs semaines au placement d'un article facile et avantageux sur la place de la Chaix-de-Fonds. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 15688-2

**Domestique.** On demande de suite une domestique pour jeune ménage. Bons gages. — S'adresser à M. Blanc, ingénieur des mines, à Travers. 14395-11\*

**Remonteur** pour grandes pièces cylindre est demandé de suite. — S'adresser rue du Collège 23, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15512-1

**Graveurs.** Plusieurs ouvriers, dont un bon dispositif, mettant la main à tout, un bon finisseur et un mille-feuille, ainsi qu'une polisseuse sont demandés de suite ou dans la quinzaine; ouvrage suivi. — S'adresser rue du Temple-Allemand 109. 15514-1

**Assujetti.** On demande de suite un bon assujetti EMBOÛTEUR. — S'adresser rue du Progrès 97A, au 2<sup>me</sup> étage. 15655-1

**Emboîteurs.** On demande, pour le vaillon de St Imier, un bon ouvrier emboîteur et un assujetti bien rétribué et logé. 15515-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Finisseuse.** On demande au plus vite une bonne finisseuse de boîtes or, ainsi qu'une ouvrière POLISSEUSE. Travail suivi et bien rétribué. — S'adresser rue de l'Industrie 3, au 3<sup>me</sup> étage. 15561-1

**Adoucisseuse.** On demande dans une famille du Locle, une bonne adoucisseuse de mouvements connaissant le lapidaire. 15599-1 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Secrets.** Faiseurs de secrets américains et finisseuses de boîtes argent sont demandés. 15386-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille.** On demande de suite une jeune fille d'une dizaine d'années pour garder un enfant entre ses heures d'école. — S'adr. rue du Parc 1, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15516-1

**Servante.** On demande une bonne servante sachant tout faire dans un ménage et aimant les enfants. — S'adr. rue du Parc 5, au 1<sup>er</sup> étage. 15525-1

**Apprentie polisseuse** de fonds est demandée; elle serait rétribuée de suite. — S'adresser à M. P. Jean-Richard, rue de la Loge 5A. 15543-1

**Appartement.** A louer de suite, pour cause de départ, un très joli appartement de 4 pièces, situé au soleil, cour, jardin, dans une maison d'ordre. — S'adresser rue du Manège 23, au 1<sup>er</sup> étage. 15842-1\*

**Logement.** 1898, un bel appartement au 3<sup>me</sup> étage de 3 pièces, cuisine, bout de corridor éclairé et dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 51, au 1<sup>er</sup> étage. 15843-3

**Logement.** A louer pour Saint-Georges 1898, rue du Parc 16, au 3<sup>me</sup> étage, un appartement de 3 pièces avec alcôve et dépendances. — S'adresser rue de la Paix 17, au 1<sup>er</sup> étage. 15850-3

**Logement.** A louer de suite un petit logement d'une grande chambre à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser boulevard de la Fontaine 30, au 1<sup>er</sup> étage. 15851-3

**Rue de la Chapelle 19 a** louer un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances, pour le 23 novembre 1897. — S'adresser à M. Albert Sandoz, gérant, rue de la Promenade 1. 15881-3

**Pignon.** A louer de suite un pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances; plus un LOGEMENT de 2 chambres, 1 cabinet, cuisine et dépendances, situé rue de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser rue de la Promenade 25. 15844-3

**Appartements.** A louer pour St-Georges 1898, appartements de deux ou trois pièces, placés dans une bonne situation. 15876-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logement.** A louer pour le 23 avril 1898 un bel appartement de trois pièces, cuisine et grandes dépendances. — S'adresser rue Jaquet-Droz 11, au 1<sup>er</sup> étage. 15816-3

**Rez-de-chaussée.** A louer pour le 23 avril 1898, un rez-de-chaussée bien situé, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser rue de la Serre 53, au 2<sup>me</sup> étage. 15814-3

**Chambre.** A louer une belle chambre bien meublée à un monsieur de toute moralité. 15841-6 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

A la même adresse, à vendre un potager à pétrole avec tous ses accessoires, ainsi qu'un beau traineau d'enfant avec pellerie.

**Chambre.** A louer de suite une chambre indépendante et non meublée. — S'adresser maison L'Héritier, boulevard de la Gare 2, au premier étage, à droite. 15845-3

**On offre** la couche et la pension à un monsieur solvable; prix 1 fr. 50 par jour. 15815-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer une jolie chambre meublée ou non et pouvant au besoin servir de bureau ou comptoir. — S'adresser rue du Temple-Allemand 51. 15813-3

**Chambre.** A louer à un ou deux messieurs, une chambre meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15812-3

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée, à un ou deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue des Terreaux 16, au 1<sup>er</sup> étage. 15811-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée, bien exposée au soleil, à une demoiselle de toute moralité. — S'adresser chez Mme veuve Porret, rue de la Paix 75, au rez-de-chaussée. 15880-3

**Chambre.** A remettre de suite ou pour le 1<sup>er</sup> novembre une jolie chambre meublée, au soleil levant. — S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 4<sup>me</sup> étage. 15879-3

**Chambre.** A louer à deux messieurs solvables et honorables, et travaillant dehors, une belle chambre à deux fenêtres. — S'adresser chez M. Edouard Surdez, rue de la Demoiselle 113. 15878-3

**Chambre.** A louer une chambre meublée, pour un ouvrier solvable et travaillant dehors. 15877-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, dans une maison d'ordre, un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances, bien exposé au soleil et situé Place de l'Ouest. — S'adresser rue du Parc 32, au 1<sup>er</sup> étage. 15667-5

**Logement.** Pour St-Martin ou époque à convenir, un logement de 2 pièces, rue Frits-Courvoisier 29, jardin potager; — au centre du village, un logement de 3 pièces, rue du Parc 3; — un atelier à 2 fenêtres à l'entresol, même maison; — plus un appartement de 3 chambres, rue de la Ronde 43.

Pour St-Georges, un magasin avec logement de 3 pièces, au centre de la ville; — un magnifique appartement de 6 pièces, alcôves et cuisines, pouvant être partagé en deux ou aménagé pour logement et comptoir; situation au-dessus des Collèges, maison moderne; — plus un joli logement de 2 pièces à quelques minutes du village. 15698-2 S'adresser à M. J. Schenholzer, rue du Parc 1, entre 11 heures et midi, ou rue du Nord 61, de 1 à 2 heures et le soir après 7 heures.

**Logement.** 1898 un bel appartement au 2<sup>me</sup> étage, de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Serre 49, au 3<sup>me</sup> étage, à droite, de 1 à 2 heures. 15684-2

**Logement.** A louer pour le 11 novembre prochain ou époque à convenir, un appartement de 3 ou 4 pièces avec alcôve, corridor, cuisine et dépendances et exposé au soleil. — S'adresser pour visiter, entre midi et 2 heures, chez M. V. Walzer, rue des Terreaux 18. 15668-2\*

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, un bel appartement de 3 grandes chambres, au soleil, dont une indépendante, cuisine et dépendances. — S'adresser chez M. Reinhold-Andrié, rue de la Demoiselle 10. 15666-2

**Pignon.** A louer pour St-Martin 1897, un pignon de 3 chambres et dépendances, situé rue de la Serre 16. — S'adresser au Crédit Mutuel. 15601-2\*

**Bel appartement** de 5 pièces, très belle situation, vastes dépendances, cour, jardin, buanderie, est à louer pour Saint-Georges 1898. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 15710-2\*

**Pignons.** A louer encore pour le 11 novembre 1897:

Paix 77. Pignon de 3 pièces. — 30 fr.

Paix 65. Pignon de 2 pièces. — 26 fr. 25.

Parc 80. Pignon de 2 pièces. — 23 fr. 25.

S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 15664-2

**Chambre.** A louer une chambre non meublée, à 2 fenêtres, exposée au soleil levant. — S'adresser rue de la Demoiselle 53, au rez-de-chaussée, à droite. A la même adresse, à vendre des secrétaires à fronton et commodes neufs, en noyer poli. 15665-2

**Chambres.** A louer quelques chambres. S'adresser à l'Hôtel de Tempérance, rue D. JeanRichard 33. 14106-2

**Chambre.** A louer à un Monsieur travaillant dehors, une jolie chambre meublée, au soleil, au 1<sup>er</sup> étage et à proximité de la Poste et de la Gare. Maison d'ordre. 15697-2

**Chambre.** A louer pour le 1<sup>er</sup> novembre, à un monsieur travaillant dehors, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Parc 80, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15410-2

**Appartements.** A louer pour St-Martin 1898, dans une maison d'ordre, un appartement de 3 pièces avec dépendances, exposés au soleil et dans des maisons d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1<sup>er</sup> étage. 12829-2

**Pour cas imprévu, encore 3 LOGEMENTS à louer pour St-Martin 1897. — S'adresser à M. Albert Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 15004-12\***

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, dans une maison d'ordre, au 1<sup>er</sup> étage, un appartement de 3 ou 4 pièces avec alcôve et dépendances. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 13822-15\*

**Magasin.** A louer, pour le 11 novembre, un joli magasin, bien situé; prix modéré. — S'adr. rue de la Demoiselle 126, à la boulangerie. A la même adresse, à vendre une cage d'oiseaux. 11804-32\*

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, un appartement de 4 pièces et 2 bouts de corridor éclairés, balcon, eau, jardin, lessiverie. — S'adresser chez Mme Vve de J. Ducommun, rue A.-M.-Piaget 31. 15527-1

A la même adresse, on demande à louer un LOGEMENT de 3 à 4 pièces, situé aux abords de la Place de l'Ouest.

**Logement.** Pour cas imprévu, à remettre un logement composé de 3 pièces, cuisine et dépendances, avec eau et bien situé au soleil. — S'adresser chez M. A. Ligier, Boulevard de la Gare 2N, au magasin. 15336-1

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898 un premier étage, situé rue de la Charrière 31, composé de 3 chambres, corridor, cour et jardin, situé au soleil et dans une maison d'ordre. — S'adresser rue des Terreaux 27, au premier étage. 15525-1

**Logement.** A louer pour la fin du mois ou pour le 11 novembre, un logement (pignon), situé rue Léopold Robert 25. — S'adresser même maison, chez Mme Bopp, au 2<sup>me</sup> étage. 15549-1

**Bevaix.** A louer pour la Saint-Martin ou Noël, un beau logement de 3 chambres au soleil, cuisine, cavi, galetas et jardin. — Pour les conditions, s'adresser à M. Henri Comtesse, à Bevaix. 14655-1

**Appartement.** A louer pour St-Georges 1898, à un ménage tranquille, un appartement de 3 pièces, bien chaud. — S'adresser rue du Temple Allemand 13. 14945-1

**A louer** logement avec local, pour atelier ou comptoir, exposé au soleil. Situation centrale, près de la place Neuve. Entrée pour Saint-Georges 1898 ou avant, selon convenance. — S'adr. à M. Adolphe Stebler, rue de la Paix 27. 14770-1

**Chambre.** Une demoiselle de toute moralité et travaillant dehors, trouverait chambre et PENSION dans un petit ménage. — S'adresser rue du Parc 15, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 15538-3

**Chambre.** A louer une chambre indépendante, au soleil et non meublée. — S'adresser rue de l'Industrie n° 23, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15535-1

**Chambre.** A louer de suite une chambre meublée ou non, dans une maison d'ordre, située à proximité du COLLÈGE DE LA PROMENADE, à une personne de toute moralité. 15544-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer de suite ou pour époque à convenir, une chambre non meublée. — S'adresser rue du Grenier 1. 15519-1

Dans une famille on prendrait encore en pension et en chambre un jeune homme solvable et de toute moralité; vie de famille et bons soins sont assurés. — S'adresser rue du Doubs 113, au 2<sup>me</sup> étage. 15421-1

**Chambre.** A louer une chambre indépendante, meublée ou non, de préférence à une polisseuse de boîtes. Prix réduit. — S'adresser rue de la Demoiselle 146, au rez-de-chaussée, à droite. 15413-1

**Logement.** A louer pour le 11 novembre prochain un beau logement de 3 pièces parquetées, exposé au soleil. — S'adresser à M. F. Louis Bandelier, rue de la Paix 5. 15114-1

**Logement.** A louer pour St-Martin prochaine un appartement de 2 pièces, corridor, premier étage. Prix, 420 francs l'an. — S'adresser à M. Alphonse Benoit, rue de la Charrière 1. 14513-1

**Une jeune femme** travaillant chez elle cherche à louer une CHAMBRE meublée, si possible indépendante et située aux environs de la Gare. — S'adresser rue du Nord 127, au rez-de-chaussée, à droite. 15860-3

**Deux demoiselles** cherchent pension, ainsi qu'une grande et jolie chambre meublée, tout à fait indépendante, située à proximité de la Gare ou de la Poste. 15859-3 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

**Un ménage** de 3 personnes, tranquille et solvable, demande à louer pour St Georges 1898, dans une maison d'ordre et si possible au centre du village, un appartement de 3 pièces, bien situé au soleil. 15673-5 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à louer** pour St-Georges 1898 un logement de 4 pièces, corridor fermé et alcôve. — S'adresser sous chiffres M. B. 1835. Poste restante, succursale. 15696-2

**Une journalière** honnête et solvable demande à louer pour le 1<sup>er</sup> novembre une chambre non meublée. — S'adresser, pour renseignements magasin d'épicerie Sœurs Anderes, rue de la Paix 41. 15695-2

**Un instituteur** cherche à louer une chambre meublée. — Offres avec prix, sous 5 L. A. 3, Poste restante. 15761-2

**On demande à louer** de suite ou pour époque à convenir, un logement d'une ou deux chambres et cuisine, situé au soleil. — S'adresser rue du Parc 89, au rez-de-chaussée, à droite. 15521-1

**Deux personnes** sans enfant demandent à louer de suite ou pour St-Martin un logement de une ou deux pièces avec cuisine, situé au rez-de-chaussée ou au 1<sup>er</sup> étage. — Adresser les offres avec prix, sous initiales H. J. 15527, au bureau de l'IMPARTIAL. 15527-1

**On demande à louer** pour St-Martin, un appartement d'une ou deux pièces pour une personne tranquille et solvable. — S'adr. Case 609, Poste restante. 15566-1

**On demande à acheter** d'occasion un fort tour de mécanicien ayant des engrenages pour changement de vitesse, avec ou sans support fixe, mesurant entre pointes de 50 à 70 centimètres. 15688-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** un grand cupin avec cercles en fer. 14259-22\* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** d'occasion une bonne machine à régler (système Grosjean-Redard). — S'adresser rue du Temple Allemand 73, au 3<sup>me</sup> étage. 15517-1

**On demande à acheter** un buffet à une ou deux portes, en sapin. — S'adresser rue du Parc 74, au pignon, à droite. 15518-1

**On demande à acheter** plusieurs portagers usagés, mais bien conservés. — S'adresser à Mme Moch, rue Jaquet-Droz 13. A la même adresse, à vendre une jolie ZITHER. 15548-1

**On demande à acheter** une petite GLISSE pour mener du pétrole. — S'adresser sous E. E. 15547, au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** 2 layettes, serpillères à 20 c. le mètre, 4 paillasses à ressorts, 2 pupitres, 1 grande baignoire, 4 tables carrées, 1 dite ronde, 1 dite à pied, des bouteilles, 2 lits complets, 1 secrétaire, 1 petit buffet, 1 presse à copier, 1 piano, 2 petits lits, 1 buffet à une porte, 2 glaces, 4 tableaux, des régulateurs de Vienne, 1 bureau à 3 corps, des voitures d'enfants, 1 canapé en velours, 1 poussette, chaises à 3 roues, 1 malle de voyage, 6 chaises en jonc, 2 lits de fer à deux personnes, 2 portagers. — S'adresser rue de la Ronde 24, au rez-de-chaussée. 15854-3

**A vendre** un bon burin-fixe, bien conservé, avec renvoi. Prix modéré. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 15864-3

**A vendre** une chaise longue, des chaises en jonc, 2 lits complets, 1 petite table ronde, 1 table de nuit, 1 grand tableau et d'autres objets. — S'adr. rue du Nord 77, au 1<sup>er</sup> étage. 15863-3 H-2715-c

**A vendre** à bas prix une roue en fer, peu usagée, pour polisseuse de boîtes ou autre. — S'adresser rue de l'Industrie 23, au 3<sup>me</sup> étage. 15862-3

**A vendre** une couverture de lit crochétée. 15861-3 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Bonne occasion!** A vendre faute d'emploi et à bas prix un petit char à pont bien conservé. — S'adr. mercredi 26 courant, à M. Fritz Armand Huguenin, sur la place du Marché. 15885-1

**A vendre** à prix modéré un grand portager pour hôtel ou restaurant. — S'adresser chez M. Jacques Siegrist, serrurier, rue de l'Hôtel-de-Ville 4. 15884-4

**A vendre** 2 banquettes, 1 lanterne pour montres, 2 vitrines, 1 réchaud à pétrole à 2 feux, 1 lit de fer à 2 personnes, 1 lapidaire, 1 établi bois dur, à 5 places, 1 grillage sur banque, 1 tour aux vis à renvoi, au complet. — S'adresser rue de la Ronde 22. 15819-3

**Mandoline.** A vendre une excellente mandoline napolitaine pour 20 fr. et une guitare basse à 10 cordes, pour 75 fr. — S'adresser à M. Louis Perrenoud, rue du Doubs 29. 15690-2

**A vendre** faute de place une machine à coudre et une berce. — S'adresser rue du Four 8, au premier étage. 15693-2

**A vendre** une machine à boucher toute neuve, un fort monte-charge, une chaudière, deux ovals de 3 et 4000 litres, une forte glisse à 1 ou 2 chevaux, une dite à bras et une petite voiture à 2 roues pour fûts. — S'adresser rue de la Demoiselle 84 A. 15694-2

**A vendre** à bas prix, pour cause de départ, un bon lit, table de nuit et un établi. — S'adresser Hôtel de Tempérance, Chambre n° 5, rue D. Jean-Richard 33. 15756-2

**A vendre** de suite quelques lits, canapés, tables, buffets, lampes, chaises, commodes, rideaux et un potager. — S'adresser rue de la Demoiselle 97, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15554-1

**A vendre** un grand portager très peu usagé, à très bas prix; conviendrait pour pension ou hôtel. — S'adr. rue Jaquet-Droz 14. 15520-1

**A vendre** de beaux meubles neufs et soignés, secrétaires avec et sans fronton, lits complets ou séparément, lavabos avec et sans glace, canapés, tables rondes, ovales, à ouvrages et de nuit avec dessus marbre, fortes et belles chaises, glaces, à bas prix; plus les meubles d'occasion ci-après: lits, secrétaires (85 fr.), régulateurs à poids et répétitions (55 fr.), un excellent potager avec grille, bouilloire, barre jaune et accessoires. — S'adresser à M. F. Rubin, rue des Fleurs 2. 15764-1

**A vendre** faute d'emploi, une meute ayant très peu servi: prix avantageux. — S'adresser à M. Emile Jacot, rue du Temple-Allemand 109. 15471

**A vendre** une certaine quantité d'outils d'horlogerie, entr'autres une machine à arrondir, avec tous ses accessoires. — S'adresser à M. Terraz, rue du Versoix 9. 15502

**Perdu** dimanche après midi, en faisant le tour des Petites Crosettes, une broche argent forme deux petits oiseaux. — La rapporter, contre récompense, à Mlle A. Godat, rue de la Demoiselle 14 A. 15882-3

**Perdu** depuis la rue de la Paix à la rue du Doubs, un paquet de 6 carrures argent avec lunettes et anneaux posés. — La rapporter, contre récompense, rue de la Paix 53 bis, au 1<sup>er</sup> étage. 15769-2

**Envolé** dimanche matin 1 méris canari-chardonnet, couleur vert-jaune. — La rapporter, contre bonne récompense, à Mme Médwed, rue de la Demoiselle 45. 15768-2

**Perdu** lundi soir, depuis l'Oratoire à la rue de la Loge, une pelerine pour homme. — La rapporter, contre récompense, rue de la Promenade 11, au 2<sup>me</sup> étage. 15685-1

Madame Paul Robert-Tissot et ses enfants remercient profondément toutes les personnes qui les ont entourés de tant de sympathie pendant la maladie de leur chère fille et sœur et pendant les jours pénibles qu'ils viennent de traverser. 15843-3

Christ est ma vie et la mort n'est un gain. Phil I, v. 21.

Monsieur et Madame Jules Matthey de l'Etang et famille, à Neuchâtel, Madame Veuve Henry Matthey de l'Etang, Monsieur et Madame Henry Schlup et famille, à Neuchâtel, Madame Veuve Humbert Matthey à la Chaix-de-Fonds, ainsi que les familles Matthey de l'Etang, Droz et Proliun, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante et parente

Mademoiselle Elvina MATTHEY DE L'ETANG que Dieu a enlevée à leur affection mardi, après une courte mais pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, le 26 Octobre 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 28 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire, rue de la Paix 69. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 15875-1

Monsieur Louis-Paul Droz, à Reconvillier et ses enfants, Alice, Clara et Edouard, Monsieur et Madame Gustave Perret-Gentil, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Edouard Droz et Mademoiselle Marie Graden, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Léopold Droz-Perret et leurs enfants, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Jost-Perret, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Jules Perret et leurs enfants, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Louis Perret et leur enfant, aux Eplatures, Monsieur et Madame Camille Evard-Perret, aux Brénets, Monsieur Albert Perret, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Dr François Borel et leurs enfants, à Cortaillod, Monsieur et Madame Adolphe Borel, à Bevaix, Monsieur et Madame Numa Droz et leurs enfants, à Grandchamp, Monsieur et Madame Albert Barth et leurs enfants, à la Chaix-de-Fonds, Monsieur et Madame Edouard A. de leurs enfants, à Vevey, et les familles Perret-Gentil, Dubois, Bolle, Droz, Jacot et Graden, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, belle-fille, sœur, belle sœur, tante, nièce et parente,

Madame Lina DROZ née Perret-Gentil que Dieu a rappelée à Lui samedi, à l'âge de 39 ans, après une longue et pénible maladie. Reconvillier, le 23 octobre 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à RECONVILLIER, mardi 26 courant, à 1 heure après-midi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 15770-1

J'ai patiemment attendu l'Eternel: il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri et m'a délivré. Ps. XL, 2.

Madame veuve Cécile Reymond-Sandoz et son fils Paul, Monsieur Albert Sandoz, ainsi que les familles Sandoz, Matile et Thiébaud, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère mère, grand-mère, tante et parente,

Madame Mélitine SANDOZ née Calame, que Dieu a enlevée à leur affection dimanche, à 11 1/2 h. du matin, à l'âge de 74 ans, après une longue et pénible maladie. La Chaix-de-Fonds, le 25 octobre 1897. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Mercredi 27 courant, à une heure après midi. Domicile mortuaire, rue du Nord 3. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 15792-1



**BRASSERIE A. ROBERT**  
 Mercredi 27 Octobre 1897  
 à 7 1/2 h. du soir,  
**Souper aux tripes**  
**CONCERT**  
 donné par 15846-1  
**l'Orchestre MAYR**  
**- Chapelle Morave -**  
 Rue de l'Envers 37  
**Vente**  
 Jeudi 28 Octobre, à partir de 10 h. du matin  
 En même temps :  
**Exposition missionnaire.**  
 H-2688 c 15678-1

**Brasserie de la Serre**  
 anciennement Brasserie HAUERT  
**TOUS LES JOURS**  
**CHOUCROUTE de Strasbourg**  
 avec viande de porc assortie.  
**SAUCISSES DE FRANCFORT**  
 avec meerrrettig. 13860-27\*  
 TOUS LES MERCREDIS SOIRS  
 dès 7 1/2 heures,  
**Tripes à la Mode de Caen**  
**BILLARD**  
 Se recommande, G. Laubscher.

**Brasserie du Globe**  
 anciennement Brasserie Krummenacher.  
 Tous les MERCREDIS soirs  
 dès 7 1/2 heures 9384-19\*  
**TRIPES**  
 Modes de Florence et Neuchâteloise.  
 Se recommande. Le tenancier.

**Brasserie de la Serre**  
 Tous les MERCREDIS soirs  
 dès 7 1/2 heures 14102-5\*  
**TRIPES**  
 à la Mode de Caen.  
 Se recommande, G. Laubscher.

**Café de la Place**  
**TOUS LES JOURS**  
**Choucroute garnie**  
**SAUCISSES DE FRANCFORT**  
 Tous les Lundis matin, 13950-11  
**Gâteaux au fromage et SÈCHE**  
 Se recommande, R. BRUGGER.

**BRASSERIE GAMBRINUS**  
 OTTO ULRICH  
 24 — Rue Léopold Robert — 24.  
**TOUS LES JOURS**  
**CHOUCROUTE**  
 avec viande de porc assortie.  
**SAUCISSES de Francfort**  
 avec Meerrrettig.

**Escargots**  
 On sert pour emporter 13984-20\*  
 Se recommande.  
**Brasserie Muller**  
**TOUS LES SOIRS**  
**CHOUCROUTE**  
 et viande de porc assortie.  
**SAUCISSES DE FRANCFORT**  
 avec Meerrrettig.  
 On sert pour emporter 13636-3

**Boucherie Oscar SCHNEIDER**  
 8 a, rue Léopold Robert 8 a,  
 anciennement JEAN FUNK.  
**Génisse, 1<sup>re</sup> qualité,**  
 à 70 et 75 c. le demi kilo.  
 Veau, Porc frais, Saucisses au foie et à la viande  
 Beau Lard salé et fumé. Choucroute.  
 Beau SAINDOUX pur porc, à 80 c. le  
 demi-kilo. 15626-3

**Calligraphie**  
 M. CHOLLET, professeur, rue du  
 Doubs 113, ouvrira un nouveau Cours  
 d'écriture. Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1897. 15728-4

**HORLOGERIE**  
 Un bon fabricant sérieux de Tramelan  
 désire entrer en relations avec une ou  
 deux bonnes maisons pour le terminage  
 de grandes pièces cylindre remontoir dans  
 une bonne qualité ou cas échéant fournir  
 la montre régulièrement. — S'adresser  
 sous initiales M. X. 15641, au bureau  
 de l'IMPARTIAL. 15641-2

**Achat de Montres**  
**M. ISAAC R. DE BOTTON**  
 de Salonique  
 chez M. Bernheim, Léopold-Robert 58.  
 15282-11

**Brûlage sur bois**  
 Dernière nouveauté.  
 Une demoiselle donnerait ces leçons.  
 Voir les échantillons dans la devanture du  
 Bazar Wanner. — S'adresser rue du  
 Parc 44, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 15530-1

**SPECIALITÉS DE**  
**MODES**  
 Exposition de CHAPEAUX  
 Modèles de Paris au  
**BAZAR NEUCHÂTELOIS**  
 Chapeaux garnis pour dames  
 et fillettes depuis l'article ordi-  
 naire au plus riche.  
**Formes nouveautés toutes tein-  
 tes.**  
**FOURNITURES diverses.**  
 Plumes, Aigrettes, Fleurs,  
 Peluche, Velours, Rubans,  
 etc. 1436-85  
 Toutes les marchandises sont de  
 bonne qualité.  
**Escompte 3 %**  
**BONNETERIE, GANTERIE,  
 CORSETS**

**EMPRUNT**  
 On demande à emprunter la somme de  
 1000 à 2000 fr., contre de très bonnes  
 garanties. 15794-3  
 Déposer les offres sous initiales D. R.  
 G. 15794, au bureau de l'IMPARTIAL.

**MODES DE PARIS**  
**M<sup>me</sup> Louise Schäffer**  
 (maison de la brasserie Ariste Robert)  
 de RETOUR de PARIS, exposera dès ce  
 jour des  
**CHAPEAUX MODÈLES**  
 pour dames et enfants. Fournitures en  
 tous genres. Réparations. 15653-2

**Enregistrement de marques de fab<sup>ric</sup>**  
**A. WALLER CHAUX-DE-FONDS**  
**LA LIQUIDATION**  
 du Magasin de Tissus  
**Rue du Parc 76**  
 continue jusqu'à fin Octobre  
 au 20<sup>e</sup> cent d'escompte.  
 Il sera aussi vendu une enseigne en  
 tôle, des tabliers, une banque et une  
 lampe. 15652-2

**ROBES & CONFECTIONS**  
 Mme Schær-Rubin et Mlle Emma  
 Walter, rue de Bel-Air 8a, se recom-  
 mandent pour tout ce qui concerne leur  
 profession. Ouvrage consciencieux, prix  
 modérés. 15399-3

**Costumes d'Amazones**  
 et de Bicyclettes.  
 Coupe Française ou Anglaise (Modèles  
 Worth, Paris).  
**M<sup>me</sup> B. SCHENI-PERRET**  
 PROFESSEUR DE COUPE  
 15644-2 rue Léopold Robert 94.  
**Changement de domicile**  
 Le commerce de  
**VERRES de MONTRES en GROS**  
**Louis Gaillard**  
 est transféré 15533-1  
**RUE LÉOPOLD-ROBERT 20**  
 Maison de M. Kocher, Magasins de l'Ancre

**La Section de Tempérance**  
 DES  
**EPLATURES**  
 sera visitée par M. le pasteur SAUVIN,  
 président cantonal, le mercredi 27 oc-  
 tobre. — La réunion aura lieu à 8 1/2 h.  
 du soir, dans la Salle de Tempérance des  
 Eplatures. 15820-2  
 Chacun y est cordialement invité.

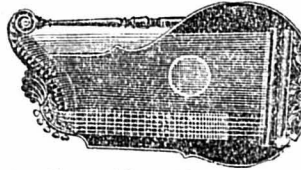
**STENOGRAPHIE**  
 La Section Chaux-de-Fonds de l'Union  
 sténographique suisse (Aimé Paris)  
 organise les cours suivants :  
**Un cours inférieur,**  
**Un cours moyen,**  
**Un cours supérieur.**  
**Prix du cours : 5 fr.**

Le cours supérieur, destiné aux socié-  
 taires et aux personnes connaissant déjà  
 la sténographie, est gratuit.  
**Renseignements et inscriptions :**  
 M. H. Blaser, inspecteur scolaire, rue  
 Léopold-Robert 86 et Ch.-Ad. Barbier,  
 professeur de sténographie, Boulevard du  
 Petit-Château 19.  
 Les participants sont priés d'indiquer  
 leur domicile, ils seront avisés person-  
 nellement de l'ouverture des cours. 15802-3

**Entree 30 cent.**  
**Enfants 20 ct.**  
  
**Panorama artistique international**  
 à côté de l'Hôtel Central 19190 19  
**RUE LÉOPOLD ROBERT 58**  
 Du 25 au 31 Octobre 1897.  
**Hombours**  
 Aschaffenburg, Wurzburg.

**Réparations.** Une dame se recom-  
 mande pour faire des  
 blouses et des tabliers, pour retourner et  
 rafraîchir des jupons, ainsi que pour rac-  
 commoder des habillements d'hommes.  
 Prix très modérés. — S'adresser rue de  
 l'Hôtel-de-Ville 19, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche.  
 15584-1

**Horlogerie**  
 Un horloger sérieux, connaissant la  
 montre ancre et cylindre, genre courant  
 et soigné, désire entrer en relations avec  
 des fabricants d'horlogerie pour des dé-  
 montages et remontages ou, à défaut, pour  
 des terminages, où le travail serait durable.  
 — S'adresser par écrit, sous initiales  
 O. J. 15822, au Bureau de l'IMPARTIAL.  
 15822-3

**Mlle BIENZ**  
 Demoiselle 1  
  
 Spécialité de zithers et fournitures. 15824-12

**Pèlerines à capuchons**  
 liquidées au-dessous du prix de facture,  
 ainsi qu'un stock  
 d'Habits d'enfants de tout âge  
 chez 14120-2  
**J.-B. Rucklin-Fehlmann**  
 CHEMISIER  
 Place de l'Hôtel-de-Ville 7  
 Rue de la Balance 2, La Chaux-de-Fonds.

**MOUVEMENTS**  
 On demande à acheter d'occasion de  
 forts lots de mouvements plantés, ancre  
 et cylindre, spécialement en grandes pié-  
 ces lépines et savonnettes, qualité bon  
 courant et soignée. 12972-15  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Civet de lièvre**  
 au vin  
 VENTE AU DETAIL  
**Lièvre entier du Pays**  
 à 1 fr. 10 la livre.  
**Lièvre entier de Bavière**  
 à 80 c. la livre. 14985-2  
 Arrivages réguliers de  
**GIBIERS à plumes**  
**COMESTIBLES**  
**Alb. Steiger**  
 rue de la Balance 4.

**Restaurant des Armes-Réunies**  
 (Grande Salle). 15847-1  
**Dimanche 31 Octobre 1897**  
 dès 2 1/2 h. après midi,  
**GRAND CONCERT**  
 donné par  
**l'Harmonie de Neuchâtel**  
 (45 exécutants)  
 sous la direction de M. Wickenhagen,  
 professeur.

**Achat et Fonte de Matières Or et Argent**  
 Achat de Bijouterie 15925-6  
 et Boîtes de montres usagées.  
**Traitement de résidus de dorages et balayures**

**A. PERRIN-BRUNNER**  
 RUE LÉOPOLD-ROBERT 55  
**La Chaux-de-Fonds**  
 Rhabillage de Boîtes or et argent.

**AVIS AUX LINGÈRES**  
 Les lingères qui ont des boutonnières  
 soignées à faire peuvent s'adresser rue  
 de l'Hôtel-de-Ville 13, au 3<sup>me</sup> étage.  
 — Prix, 2 fr. 50 le cent. 15849-3

**Modes**  
 Spécialité d'Articles genre cou-  
 rant et de bonne qualité.  
**CHAPEAUX FEUTRE garnis,**  
 p<sup>r</sup> dames et fillettes, dep. 1 fr. 95.  
**FORMES** en tous genres, depuis  
 95 c.  
**PLUMES - AIGRETTES - RUBANS**  
 Bel assortiment de PELU-  
 CHES toutes nuances, qualité tout  
 soie pour modes et confections, à  
 3 fr. 95 le mètre.  
**Voilettes, Dentelles, Fleurs.**  
**FOURNITURES pour Modistes**  
 AL 13442-276  
**Grand Bazar du**  
**Panier Fleuri**

**LIBRAIRIE-PAPETERIE**  
**H. BAILLOD**  
 Rue Léopold-Robert 28  
 LA CHAUX-DE-FONDS  
 Louis Enault, Le Rachat d'une Ame. —  
 3 fr. 50.  
 Anatole Le Braz, Pâques d'Islande. —  
 3 fr. 50.  
 Henry Gréville. Un peu de ma Vie. —  
 3 fr. 50.  
 J.-H. Horny, Une Rupture. — 3 fr. 50  
 G. Ohnet, Les vieilles Rancunes. — 3 fr. 50  
 Theuriot. — Deuil de Veuve — 2 fr.  
 J. de St-Amand, Napoléon III et sa Cour.  
 3 fr. 50. 15821-1

**CHEMISERIE, LINGERIE**  
 à la main.  
 Façon de chemises, entièrement à  
 la main, depuis 1 fr. 50. Linge mar-  
 qué, Festons, etc. — RUE DE L'HO-  
 TEL-DE-VILLE 13, au 3<sup>me</sup> étage. 15848-3

**BOULANGERIE**  
 Pour cas imprévu, à louer de suite ou  
 pour époque à convenir, une très belle  
 boulangerie et logement, avec ou sans re-  
 prise, bien située et clientèle assurée. —  
 S'adresser rue du Doubs 113, au proprié-  
 taire. 15342-1

**BRICELETS**  
 minces et épais de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Elise LA-  
 PLACE, en vente à son domicile, Char-  
 rière 8, ainsi que chez Mlle Chollet, Léop-  
 old-Robert 32, M<sup>me</sup> Godat Jacot, Fritz-  
 Courvoisier 7, M. Jaccard, Demoiselle 45,  
 et M. Burri, Parc 72 15826-3

**Yverdon-les-Bains**  
**PENSION-FAMILLE**  
 Chambres confortables. — Table soignée.  
 Grand jardin et ombrages.  
 Prix très modérés. — S'adresser  
 Case postale 2277. Yverdon. 11155-24\*

**Deux Mineurs**  
 forment la marque déposée du 3689-10  
**Savon au Lis de Bergmann**  
 de Bergmann & C<sup>o</sup>, à Zurich  
 le savon le seul véritable et insurpassable  
 dans son efficacité pour obtenir un teint  
 doux, rose et velouté, ainsi que contre  
 les taches de rousseur et autres im-  
 puretés de la peau. — En vente, à 75 ct.  
 le morceau, chez M. Salomon Weill,  
 coiffeur, rue Léopold Robert 12.

**Bois de foyard**  
 A vendre plusieurs toises de beau  
 foyard sec, à 50 fr. les 4 stères, rendus  
 à domicile. 15183-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**BRASSERIE de la**  
**MÉTROPOLE**  
 Ce soir MARDI dès 8 h.,  
**CONCERT**  
 donné par 15852-1  
**l'Orchestre Sainte-Cécile**  
**Danse.** On demande pour une  
 petite Société, un maître  
 pour donner des leçons de danse. 15660-2  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pensionnaire.** Dans une bonne  
 famille, on pren-  
 drait un pensionnaire. 15833-3  
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pensionnaires.** On demande  
 quelques bons  
 pensionnaires. On sert la Cantine. —  
 S'adresser chez M. Bernard, rue de l'Hô-  
 tel-de-Ville 38. 15679-2

**Tombola**  
 en faveur des  
**Bons Templiers**  
 de la Chaux-de-Fonds  
 1<sup>er</sup> lot. Carnet de Caisse d'épargne fr. 500  
 2<sup>me</sup> lot. Un secrétaire . . . » 250  
 3<sup>me</sup> lot. Un lavabo . . . » 130  
 Dernier lot. Un tableau à l'huile. » 250  
**Prix du billet : 1 fr. les 2 numéros**

**DÉPÔTS :**  
 Local des Bons Templiers, Demoiselle 14.  
 Café de Tempérance de M. Sahli, Demoi-  
 selle 1.  
 Café de Tempérance de M<sup>me</sup> Gacon, Grenier.  
 MM. Lesquereux, coiffeur, L<sup>d</sup> Robert 35.  
 Salomon Weill, » 12.  
 Arnoud, coiffeur, St-Pierre 14.  
 Châtelain-Nardin, magasin de cigares,  
 Parc 62.  
 Baillo, libraire, Léopold Robert 28.  
 Mlle Matthey, » 13bis  
 MM. Tirozzi, Léopold-Robert 21.  
 Barbezat, pharmacien, Demoiselle 89.  
 Mme Eyraud-Sagne, Léopold-Robert 29.  
 MM. Kundig, pâtissier, Premier-Mars 14a.  
 Ducatez, magasin de cigares, Ba-  
 lance 16.  
 Schneider, épicerie, F. Courvoisier 20.  
 Obert, coiffeur, Premier-Mars 15.  
 Les 4 magasins de la Société de Consom-  
 mation.  
 Les 2 Kiosques à journaux.  
 Bazar universel, Léopold Robert 56.  
 M. Pipy, Demoiselle 84.  
 Mme Vve Stähli, Demoiselle 19.  
 M. Georges DuBois, place de l'Hôtel-de-  
 Ville. 11740-13

**Modes**  
 Mme L. DUBOIS, rue de la Demoi-  
 selle 14, annonce à sa bonne clientèle,  
 amies et connaissances, qu'elle a reçu un  
 très joli choix de **Chapeaux modèles**  
 de Paris, formes et rubans haute nou-  
 veauté, plumes naturelles, fleurs, etc.  
 15724-2 Se recommande.

**Reparations. Prix modérés.**  
**DOMAINE A VENDRE**  
 Pour cause de départ, M. Numa CHA-  
 TELAIN, rue du Parc 52, offre à ven-  
 dre de gré à gré le beau domaine qu'il  
 possède lieu dit « Aux Bénédictines ». Con-  
 ditions très favorables. — S'adresser à  
 lui-même. 15323-3

**Ouverture de la**  
**Succursale D. ULLMO**  
 Place de l'Ouest et rue du Parc 41  
**Combustibles en tous genres**  
**BOIS ET CHARBONS**  
**Achat de fer, métaux, etc., etc.**  
 Se recommande, 15722-6  
**D. ULLMO, rue des Terreaux 15**  
**Téléphone.** et rue du Parc 41.

**Boucherie-Charcuterie**  
**A. ZIMMER**  
 Place DuBois.  
 Première qualité,  
**Bœuf, Veau, Porc,**  
**Mouton.**  
 Tous les jours, bien assorti en Char-  
 cuterie fine. — Carvelas et Gendarmes,  
 à 15 c. Saucisses de Vienne, à 20 c. la  
 paire. Saucisses de Francfort, à 50 c. la  
 paire. — Tous les Mardis matin, BOUDIN,  
 et Saucisses au foie allemandes.  
 CHOUCROUTE de première qualité.  
 14074-24 Se recommande, A. Zimmer.

**TERRAIN A VENDRE**  
 A vendre un terrain situé entre les rues  
 du Temple-Allemand, de Bel-Air et du  
 Doubs, mesurant 3624 m<sup>2</sup>.  
 S'adresser à M. François Riva, entre-  
 preneur, rue des Terreaux 22. 10750-12\*  
**Tour aux vis.** A vendre un tour aux  
 vis lapidaire, presque  
 neuf, avec accessoires. — S'adresser le  
 soir après 8 heures, rue du Progrès 105,  
 au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15165